



Bulletin Municipal de

CYSOING

**Le
centre-ville
renouvelé
prend forme**

Page 4

Page 9

**L'OUVERTURE DU
PARC EST IMMINENTE**

Page 17

**LES COMMERÇANTS
DU MARCHÉ**

Page 20

**IL S'EN PASSE DES
CHOSSES AU CONSEIL
MUNICIPAL DES
ENFANTS**



Qualité de vie

- p. 04 **Requalification du centre-ville**
- p.04 Petit rappel sur les enjeux du projet
 - p.05 Dans l'ordre de leur réalisation
 - p.07 Les prochaines interventions
- p. 09 **Parc du château**
- p.09 Un parc à découvrir pour ses ambiances variées
 - p.10 Un parc pour s'amuser
 - p.11 Un parc pour se cultiver et s'informer
 - p.12 Un parc pour l'exercice physique des sportifs
 - p.12 Un parc pour observer et mieux connaître la nature
 - p.13 Une montée en puissance de nos voies vertes
- p. 14 **Panneau d'interprétation**
- p. 16 **Rénovation et aménagement des voiries**

Vivre ensemble

- p. 17 **Les commerçants du marché**
- p. 18 **Goûter des aînés**
- p. 19 **Culture**
- p. 20 **Conseil Municipal des Enfants**
- p. 22 **Classe de neige**
- p. 24 **Mur d'expression**

- p. 25 **Les petits champions de la lecture**
- p. 26 **Les animations de la médiathèque**
- p. 27 **Départ de Yaëlle Depuydt**
- p. 28 **Rétrospective en images**
- p. 33 **Carnet Blanc**
- p. 34 **Découvertes fortuites**
- p. 36 **Grand prix cycliste**
- p. 41 **Gymnastique**
- p. 42 **Stage Raphaël Varane, une fierté pour Cysoing**

Vie citoyenne

- p. 44 **Situation financière de la commune**
- p. 45 **Réunions de quartier**
- p. 46 **Élections européennes**
- p. 46 **Arbres et haies**
- p. 47 **Application «Mes déchets Pévèle Carembault»**
- p. 48 **Aides du CCAS**
- p. 49 **Comptes rendus des derniers conseils municipaux**
- p. 51 **Parole aux groupes politiques**
- p. 52 **Agenda**



Chères Cysoniennes, Chers Cysoniens,

Comme vous avez pu le constater, dans la continuité des premières années de ce mandat, en termes de travaux, l'année 2024 est une année dense pour la commune. Compte tenu de la gêne occasionnée, je tenais ici à vous renouveler des remerciements pour votre compréhension et particulièrement à nos commerçants et aux riverains qui ont su faire preuve de patience.

Les aménagements du centre-ville et du parc de l'abbaye sont structurants pour l'avenir de Cysoing et contribueront à votre bien vivre dans la commune et à son rayonnement.

Afin de remercier les co-financiers de ces projets (État, Région, Département, CCPC), une inauguration aura lieu le 21 septembre à 11h00 et je tenais à vous y associer. Des animations tous publics compléteront cette journée, vous y êtes toutes et tous chaleureusement invités !

Les co-financements pour ce type de travaux, sont essentiels. Sans eux, rien ne serait possible compte tenu de la charge financière qu'ils représentent et des moyens dont dispose la commune.

Les communes assurent des missions de service public et agissent, parfois en complément, parfois en substitution, de l'État, dont on nous dit qu'il vit « au-dessus de ses moyens ».

Ce qui est certain, c'est que les communes et leurs groupements sont vertueuses dans leur gestion et prudentes dans leurs dépenses et leur endettement. A Cysoing, en 2024, nous n'avons pas augmenté les impôts locaux pour la huitième année consécutive et ce, malgré une politique d'investissement sans précédent.

Les communes et leurs groupements ne sont pas que des échelons de proximité, ce sont aussi des échelons d'efficacité.

La fin des travaux du centre-ville, prévus avant l'automne, ne mettra pour autant pas un terme aux réalisations prévues dans ce mandat. De l'entretien de la voirie et du patrimoine au remplacement du matériel, en passant par les travaux en lien avec la transition écologique comme la création ou la réouverture de voyettes, les dépenses de fonctionnement et d'investissement se poursuivront jusqu'en 2026, comme prévu.

Dans la continuité, il vous en sera rendu compte, lors des réunions de quartier, dans le bulletin municipal ou sur les réseaux sociaux.

Je terminerai par des remerciements aux nombreuses associations de la commune (et à travers elles, leurs bénévoles) qui permettent de l'animer tout au long de l'année. Une nouvelle saison va débuter en septembre, n'hésitez pas à vous inscrire dans l'une ou dans l'autre et à vous y investir, c'est aussi cela qui fait la richesse d'une commune et son bien vivre ensemble.

En attendant, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été et vous donne rendez-vous les 12 et 13 juillet pour une animation exceptionnelle avec des fanfares venues de toute la France, pour une Fête Nationale qui sera, je n'en doute pas, haute en couleur !

**Votre Maire dévoué,
Benjamin DUMORTIER**

REQUALIFICATION DU CENTRE- VILLE

Un chantier d'ampleur pour un centre-ville renouvelé... C'est beau !!!
On décrypte... Mais à quand la fin des travaux ?

PETIT RAPPEL SUR LES ENJEUX DU PROJET

Est-il nécessaire de vous présenter encore le projet du centre-ville, à l'heure où les travaux démarrés depuis juin 2023, commencent à dessiner les contours ? Si les enjeux du projet ont déjà été largement communiqués lors de réunions publiques et dans les publications passées, voici un petit rappel des objectifs visés.

L'aménagement a pour but de booster l'attractivité commerciale de notre centre-ville, en répondant tout à la fois, aux enjeux des nouvelles pratiques urbaines, aux attentes d'un cadre de vie plus agréable et aux exigences environnementales.

Les mobilités douces en croissance constante demandent à être davantage considérées et par la même sécurisées. Beaucoup de témoignages nous ont été adressés sur l'insécurité des piétons trop souvent non respectés devant la prépondérance de l'automobile, idem pour les cyclistes.

Favoriser un schéma de circulation pour mieux satisfaire les différentes pratiques jusqu'ici, trop souvent conflictuelles, est un enjeu majeur de notre programme d'aménagement. Il s'agit de mieux faire coexister la présence de la voiture, celle du vélo, et de la marche à pied.

Il a fallu notamment faire des choix face aux contraintes de gabarit des routes départementales (RD), dont l'étroitesse aux abords du centre, ne permet pas de créer de pistes cyclables.

Aussi, l'aménagement en plateau des 2 places (traduction concrète d'une zone 30), a vocation à faire baisser la vitesse des automobilistes.

Sur le plan environnemental, l'apport généreux du végétal, par la multiplication des parterres, permettra de lutter contre les îlots de chaleur au profit du rafraîchissement l'été et également de mieux gérer les eaux de ruissellement dirigées vers les surfaces en pleine terre. La couleur claire des pavés en grès, participe également à limiter la surchauffe (contrairement à un enrobé noir).

La pratique des mobilités douces favorisée par les aménagements participe à assainir notre mode de vie, la qualité de l'air et tout simplement nous faire plaisir, d'autant plus que le cadre est maintenant devenu agréable.

Nos travaux d'aménagement sont aussi l'occasion d'intégrer l'effacement des réseaux aériens, le paysage urbain y gagne en qualité.

Par ailleurs, faisant le constat d'une signalétique surabondante mais paradoxalement, également lacunaire, nous avons décidé de lancer une étude de redéfinition de notre signalétique. Beaucoup d'informations sont à traiter tel que nos entrées de ville, le jalonnement de nos parkings, celui de nos équipements, de nos sites classés, de nos voies vertes (en plein essor), de notre secteur sportif... Nous aurons l'occasion de vous en reparler !



L'avant travaux



Pendant les travaux

Mais voyons ce qui est réalisé à ce jour, ce qu'il reste à faire et à quelle date tout cela sera terminé

DANS L'ORDRE DE LEUR RÉALISATION ...

Le parking rue Gambetta

A la fois fonctionnel et paysager, le parking Gambetta complètera la zone bleue de notre centre-ville, périmètre en cours de définition. Son traitement résume les enjeux des aménagements de notre centre-ville. Les noues végétales plantées d'arbres et d'arbustes agrémentent cette zone de stationnement et favorisent l'infiltration des eaux de ruissellement bienvenue dans ce secteur jusqu'ici très minéral. Les quatre mâts récemment posés assureront l'éclairage diurne. En attente de la réfection du trottoir (refait depuis le carrefour à feux jusqu'au parking), une haie arbustive plantée à l'automne 2024, viendra compléter le traitement de l'accès.



La rue Salengro

Combien de commentaires admiratifs entendus pour ce premier secteur aux trottoirs pavés !

C'est avec la réalisation de ce premier trottoir que nous découvrons la conception en « plateau » adoptée pour les 2 places (République et Faidherbe). La faible bordure du trottoir avec son désaffleurement de 2cm en moyenne atténue la limite trottoir/voirie, et confirme le statut de la zone 30.

Le trottoir élargi sécurise les piétons, les bornes les protègent tout en empêchant le stationnement sauvage, trop souvent constaté dans notre commune.

Pour faciliter la fréquentation de nos commerçants, 3 dépose-minute sont délimités aux abords de la Presse.



Un nouvel axe symbolique vers notre nouvel équipement Hôtel de Ville / Médiathèque : de la Place Faidherbe à la rue Briand

Si la rue A. Briand n'a pas été réaménagée comme la place Faidherbe, cela est du fait de sa rénovation récente. Néanmoins, elle se devait en devenant la voie d'accès à notre nouvel équipement, de recevoir un traitement qui en valorise l'approche, dans la continuité de la place Faidherbe, qu'elle prolonge.

Le dispositif est simple. En passant les 2 voies en sens unique vers le nouvel équipement, des aménagements paysagers devenus possibles embellissent ce nouvel axe majeur :

La rue A. Briand, se voit agrémentée par l'alignement des noues plantées.

La place Faidherbe, s'est embellie avec ses trottoirs pavés aux dimensions plus généreuses qui la font ressembler aujourd'hui à une place, au grand bonheur de notre emblématique café Jeannine. D'ailleurs, bientôt, on pourra profiter de sa nouvelle terrasse !

L'ensemble intègre un contre-sens cyclable, dont le marquage vient d'être réalisé.



Reste encore quelques équipements à poser. Ici, un banc, profitera de l'ombre du Liquidambar (parterre côté rue Delory). Là, à l'opposé, face à ID-Immo, seront posés quelques arceaux à vélos.

Côté Cottage, quinze places de stationnement (dont une PMR), ont été réalisées en épis pour en optimiser le nombre.



La rue Voltaire

Réouverte fin mai à la circulation, la rue Voltaire annonce avec son revêtement en pavés, l'ambiance future de la place en devenant son prolongement. Là-aussi, la conception en plateau de l'aménagement, se confirme par la volonté d'un traitement continu du sol moyennant la réalisation d'une borduration à faible ressaut et l'emploi d'un matériau unique pour voirie et trottoir : le pavé. Rue et place peuvent se confondre pour permettre une modularité d'utilisation (souhait formulé par la commune lors des études).

Soit on utilisera les places de stationnement, matérialisées par des clous au sol. Soit, à la belle saison (si tant est qu'il y en ait encore !!!) ou en cas d'événements festifs, la voie pourra être fermée aux automobiles pour accueillir des terrasses ainsi que des animations partagées avec la place.

Les 20 places de stationnement définitives de la place seront accessibles depuis la rue Voltaire.

LES PROCHAINES INTERVENTIONS AVEC OBJECTIF DE TERMINER LES TRAVAUX, COURANT AOÛT !

Le parvis du Parc / Château

Depuis mi-mai, l'entreprise GDTP a démarré une nouvelle phase de travaux, dans le virage qui relie la rue Briand et la rue Louis XV. C'est ici, qu'on aménage le futur parvis du « Parc/Château », à la fois aboutissement de l'axe Faidherbe / Briand, mais aussi accès majeur aux équipements classés que sont le parc et le château.

L'intervention de l'entreprise GDTP devrait durer entre 7 à 8 semaines. Pendant cette période, la rue Louis XV sera fermée, et les jours de marché, la rue Briand réservée aux étales, sera fermée à la circulation ainsi que la rue de Fontenoy qu'elle dessert. L'accès au parking « Fontenoy » sera possible depuis l'entrée côté Salle des Fêtes.

Dans la continuité des aménagements déjà réalisés, un revêtement pavé recouvrira voirie et trottoir.



L'ensemble composant une petite placette paysagère dotée d'arbres, d'arbustes et vivaces, de bancs et d'arceaux à vélo. L'aménagement est pensé en cohérence avec le projet de Monsieur et Madame Demette, propriétaires de l'ancien bâtiment communal, pour lequel une réfection / restructuration complète est prévue. Cette bâtisse rénovée accueillera

en RDC un showroom de produits / objets pour le bien-être et la déco de la maison, un salon de thé (avec terrasse rue Louis XV) ainsi qu'une surface de bureaux à l'étage pour les activités professionnelles des propriétaires. Ce projet ambitieux devra répondre aux exigences requises liées à sa situation aux abords de ce site classé.



La place de la République

Beaucoup se sont interrogés sur la finition de notre place sur laquelle un stationnement est maintenu ! Et non ! Ce n'est pas le revêtement définitif ! Si effectivement, il en a tout l'air, en réalité, il s'agit d'un revêtement provisoire pour permettre le maintien du stationnement pendant la durée des travaux, comme la commune s'y était engagée !

L'intervention est décomposée en 3 phases pour permettre le temps des travaux, le maintien d'un minimum de 10 places de stationnement.

Le démarrage des travaux est prévu

à compter du 10 juin pour une durée de travaux de 9 à 10 semaines. Aussi, à nos retours de vacances, nous devrions découvrir notre nouvelle place complètement pavée dotée d'un parking de 20 places accessibles depuis la rue Voltaire ! Des bornes rétractables permettront à l'occasion, de neutraliser l'accès au stationnement afin de libérer la place pour des pratiques / événements, sans voiture !

Comme nous l'évoquions précédemment, place et rue Voltaire composeront un ensemble aménagé propice à une modularité d'usages.



Rue Gambetta

Le périmètre pour cette phase concerne le tronçon depuis le nouveau parking jusqu'au carrefour à feu Lebas/Gambetta. Les travaux prévus et en partie réalisés à ce jour, concernent une réfection en enrobé de la voirie et des trottoirs. Dans ce cadre, nos deux premières fosses à planter en pieds de façade ont enfin été réalisées au 45 rue Gambetta. Madame Delphin, qui commençait à perdre patience, peut enfin finaliser son projet de verdissement de sa façade !

Seul, le tronçon de trottoir contenu dans le périmètre de la place (le plateau) sera traité en pavé.

Vous avez pu constater qu'en parallèle l'ancien café/PMU « La Paix » a démarré des travaux lourds, de restructuration pour accueillir prochainement un restaurant aux équipements modernes ainsi que des espaces de restauration agréables avec une généreuse terrasse sur l'arrière. Lors de la phase de démolition, Julien Lambelin et David Vieille se sont déjà bien retrouvés les manches pour ce beau challenge !

Quai de bus

Pour l'instant, provisoirement positionnés le temps des travaux, 3 arrêts de bus vont retrouver leur emplacement définitif à l'issue des travaux d'aménagements. Cela concerne, l'arrêt rue Gambetta sorti de la place pour s'implanter entre la place et le parking Gambetta, l'arrêt centre-ville repositionné rue Allende face à l'école St Joseph, l'arrêt « cheval blanc » déplacé rue Aubrac à hauteur du carrefour à feu. Le circuit du bus sera évidemment adapté à cette nouvelle implantation.

Nouveau périmètre zone bleue

Ce thème est en cours de réflexion avec nos amis les commerçants.



Et MERCI

Nous ne pouvons que remercier ces acteurs privés qui, à travers des projets ambitieux, contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie et plus encore vont favoriser le lien social au sein de notre bourg. Aussi, grâce à la complémentarité de nos gros projets urbains avec ceux de nos acteurs privés, nous ne pouvons que nous réjouir à l'idée de voir se consolider une attractivité touristique croissante pour notre commune.

C'est une dynamique gagnante / gagnante pour la redynamisation de notre centre-ville.

Encore merci à tous et plus particulièrement à nos commerçants qui passent par cette période d'inconfort mais nécessaire !



PARC DU CHÂTEAU

Un parc aux attractions multiples qu'on pourra fréquenter dans J -30

On avait annoncé une ouverture au 1er trimestre 2024. Malheureusement plus de 6 mois de météo, incompatibles avec le programme de plantations, on est contraint à un report de quelques mois.

Aujourd'hui, le compte à rebours est lancé même si la météo a continué à ralentir la livraison du projet et a compliqué l'engazonnement.

L'ouverture complète du parc est prévue fin du mois de juillet mais il sera accessible partiellement pour les festivités du 14 juillet !

En attendant, voyons ce qu'il nous réserve Qu'allons-nous pouvoir y faire ?

UN PARC À DÉCOUVRIR POUR CES AMBIANCES VARIÉES



Développé sur plus de 5 Ha, et afin de le rendre connecté aux quartiers environnants, le parc compte 3 accès qui, pour chacun, dévoilent un secteur bien différent : l'allée pavée du château depuis la rue A. Briand, la double allée de la pyramide depuis la rue Louis XV, la grande plaine libre d'occupation depuis le chemin des Nomères.

Ces 3 accès sont reliés entre eux par un tracé d'allées en sable stabilisé, ici, circulaire aux abords de la Pyramide, plus loin rectiligne dans le secteur des jeux, là, élargie pour recevoir les bancs positionnés face aux bassins des 2 viviers.



En retrait du tracé principal, une tache rouge au fond des viviers, interpelle le regard. On s'y rapproche... Ce sont les nouveaux garde-corps des « ponts » qui enjambent le riez. Ici, l'ambiance plus « intime » du passage resserré, renforcé par l'effet de voûte d'un tilleul, contraste avec les grands espaces du parc.

Autres ambiances ; des arbres plantés pour constituer un bosquet entre le secteur résidentiel Louis XV et le parc, ou aux abords de la pyramide, dans la tradition du XVIIIème, des arbres plantés en alignement le long des allées. Au total plus de 130 sujets !

Et pour les promeneurs plus curieux, il sera possible d'accéder à la terrasse suspendue qui, par sa situation de promontoire, permet le coup d'œil vers le chemin derrière les murs !





UN PARC POUR S'AMUSER

Les enfants ne devraient pas s'ennuyer avec le programme des jeux que nous leur avons réservé. Il y en aura pour tous les âges !

Des indices signalent leur localisation: les anneaux en béton et leurs bancs ! Il y a celui dédié aux tout petits avec à proximité les animaux en bois (cheval, mouton,...) prêts à être enfourchés !

Le mikado, quant à lui, suscitera la curiosité des plus grands, qui devront défier un parcours improbable pour se frayer la traversée ! En attente de scellement au sol, les « baguettes » seront disposées en quinconce à l'intérieur de l'anneau béton.

Non loin de là, calée entre le chemin de la pyramide et l'allée des 2 « anneaux », une aire réservée accueillera les 3 jeux de plus grande ampleur que nous avons déjà présentés dans le précédent BM :

La tyrolienne, un parcours bas à la corde, un ensemble toboggan avec doubles balançoires.

Enfin, l'espace généreux de la plaine, libre d'occupation pourra s'adapter aux événements d'ampleur. Des bornes foraines assureront les branchements nécessaires.

Mais entre temps, elle fera des heureux pour ceux qui aiment taper dans un ballon !





UN PARC POUR SE CULTIVER et S'INFORMER

Si notre parc est un espace d'oxygénation et de détente pour le bien-être physique des grands et petits, vous n'êtes pas sans savoir qu'il a traversé plus de 1 000 ans d'histoire ! Il a connu au IX^{ème} siècle, le monastère créé par G et E de Frioul, puis au XII^{ème}, l'abbaye avec l'arrivée l'ordre des Augustins, puis fin XVIII^{ème} la construction du château (destruction de l'abbaye après la révolution de 1789), que vous découvrez aujourd'hui en tant qu'équipement majeur de notre collectivité.

C'est donc à travers 4 panneaux d'interprétations historiques que nous allons vous faire découvrir les grandes lignes de cette trajectoire riche de moments historiques et artistiques.



Plus administrativement, le caisson noir à l'entrée du site, rue Louis XV, est en attente pour recevoir notre panneau d'informations électronique. C'est ici que les habitants pourront s'informer des annonces officielles de la ville à l'aide de quelques clics.

Enfin, que dire à l'idée de pouvoir s'isoler dans le parc, allongé sur un transat avec un livre à la main ? Une extension de la médiathèque qui ne devrait pas coûter trop chère à la commune, si ce n'est que par l'investissement de quelques transats !





UN PARC POUR L'EXERCICE PHYSIQUE DES SPORTIFS

C'est sur la bande de terre qui longe le début de la voie verte « chemin de la pyramide » au départ du chemin des Nomères, que nous implantons quatre agrès. Hors périmètre parc, ils seront accessibles en permanence. Aussi, des arceaux vélos sont prévus à l'entrée côté Nomères.

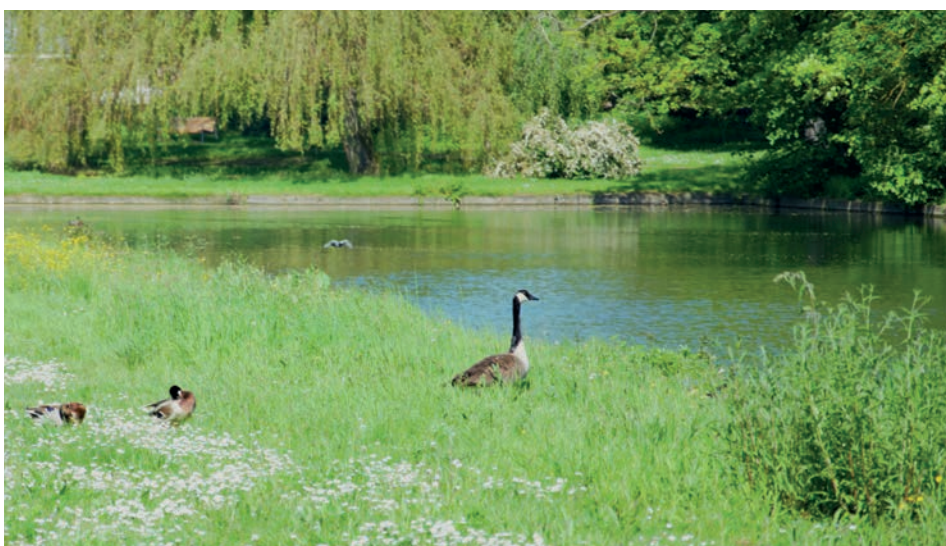
UN PARC POUR OBSERVER ET MIEUX CONNAÎTRE LA NATURE ET SE SENSIBILISER À LA BIODIVERSITÉ

Au total plus de 130 arbres ont été plantés

Dans une approche pédagogique, à la manière d'un arborétum un étiquetage, permettra au cours de la déambulation, de repérer les noms des 15 sujets remarquables (nom latin et nom commun).

Avides d'exprimer leur sensibilité en faveur de la préservation de la nature, les enfants du CME ont déjà exprimé leur souhait d'organiser des actions pour la biodiversité comme des projets d'installation de niches à oiseaux et à hérissons, des hôtels à insectes...

Selon les périodes de l'année, la commune se réserve la possibilité de réserver des secteurs du parc à vocation de niches écologiques. Ça serait notamment le cas pour le terre-plein central entre les 2 viviers, où nous observons dans cette période actuelle de nidification, une variété très riche d'espèces d'oiseaux.



UNE MONTÉE EN PUISSANCE DE NOS VOIES VERTES

La Voie Verte du Chemin de la Pyramide

Bientôt accessible ! Transformé en voie verte pour faciliter sa fréquentation, le chemin de la Pyramide s'achève et pourra bientôt être ouvert au public. Séparé du parc, par une clôture pastorale végétalisée (type ursus), il dessert un secteur équipé par des agrès, qui devraient être posés mi-juin.



Qualité de vie

Le chemin derrière les murs...

Réouvrir prochainement ce chemin emblématique (qui longe l'ancien mur d'enceinte de l'abbaye), après plusieurs années de fermeture pour des raisons de sécurité, est l'objectif de la commune. Mais avant cela, des étapes incontournables sont à prévoir.

Envahi de végétaux le rendant impraticable, il a subi ces dernières semaines un nettoyage drastique !

En parallèle de ce curage végétal, une stabilisation du sol du chemin ainsi que des berges, permettra dans un 3ème temps, la réfection du mur d'enceinte à sécuriser.

L'étape finale, consistera à réaliser le revêtement de surface du chemin en sable stabilisé ainsi qu'une clôture paysagère type Ursus, entre le chemin et la propriété privée à l'entrée du chemin, côté rue Gambetta.

Nécessairement, successives, ces étapes réalisées devraient permettre l'ouverture du site en début d'année 2025.



La Voie Verte du Petit Pavé ...

Inaugurée le 7 mai avec la CCPC, on y circula à pied ou à vélo !!! Un programme de végétalisation est prévue à l'automne 24



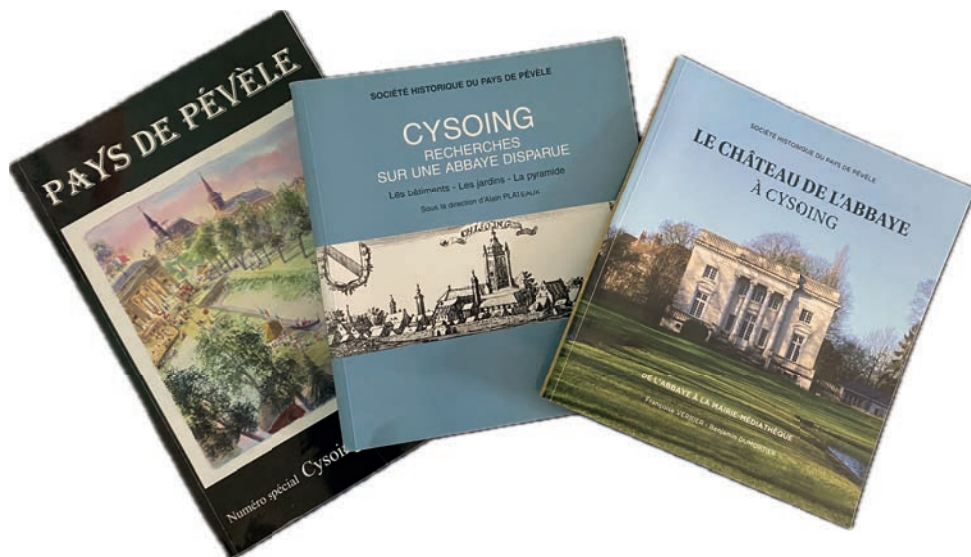
PANNEAU D'INTER- PRÉTATION

Dans notre dernier numéro (Hiver 2024 – pp. 12 à 15), nous vous avons présenté le plan général et les aménagements principaux du Parc de l'Abbaye.

Parmi les nombreux atouts de ce nouveau parc, qui se veut être un point d'attractivité pour la commune, y compris en matière de tourisme, de loisir et de détente, un volet interprétation historique y sera développé.

En effet, outre le volet écologique (parcours arboretum et nature), le volet intergénérationnel et prévention du vieillissement (jeux pour les enfants, parcours bancs pour les seniors), le volet sportif (plaine sportive pour tous, agrès fitness, allées permettant le running), le volet promenade-découverte et le volet détente/lecture avec les transats à disposition pour profiter d'un lieu calme et propice pour lire (en lien avec la médiathèque), la commune a souhaité développer un parcours d'interprétation historique.

Un parc témoin de l'histoire de Cysoing

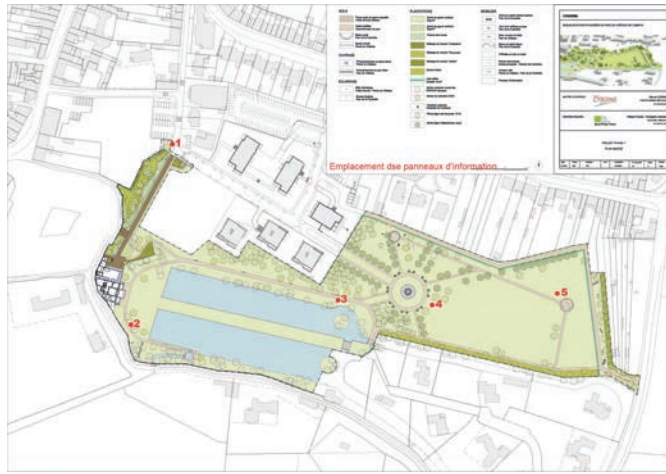


C'est en partenariat avec la Société Historique du Pays de Pévèle, qui a déjà édité plusieurs publications sur l'histoire de la commune (Cysoing, recherches sur une abbaye disparue, A. Plateaux, dir., 2004 ; Pays de Pévèle – Numéro 86 spécial Cysoing, SHPP, 2019 ; ou encore Le château de l'abbaye à Cysoing, de l'abbaye à la mairie-médiathèque », F. Verrier et B. Dumortier, 2023) qu'un travail sur un parcours d'interprétation a été réalisé dans le parc du château de l'abbaye.

Ce projet s'appuie sur le passé historique de Cysoing, qui est considéré comme l'un des plus riches de la Pévèle et vise à mieux faire connaître l'histoire de la commune à travers les siècles, aux habitants et aux visiteurs.

Le parc de l'abbaye, d'une surface d'un peu plus de 5 hectares, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 2008, faisait partie de ce qui était l'enclos abbatial jusqu'à la Révolution. Bâtiments et jardins occupaient une superficie d'environ 17 hectares, adossés au bourg. Par la suite, le château de l'abbaye y fut construit, avant d'être récemment racheté par la commune (en 2007) pour en faire un projet original : une mairie-médiathèque.

C'est cette histoire, soit un peu plus de 1000 ans, que vont raconter les cinq nouveaux panneaux positionnés à différents endroits du parc, créant ainsi un parcours d'interprétation historique, en complément du panneau déjà existant, créé par la CCPC spécifiquement sur la Pyramide de Fontenoy.



Le premier panneau traitera des origines de l'abbaye Saint-Calixte de Cysoing, le second panneau évoquera l'histoire du château de l'abbaye, le troisième aura pour thème l'eau, très présente dans le parc et à ses abords, le quatrième est un panneau en « réalité augmentée » permettant de voir la pyramide dans son environnement du XVIIIe siècle et le cinquième panneau évoquera l'histoire des jardins.

Les panneaux se veulent pédagogiques, avec deux niveaux de lecture : l'un pour les enfants, avec une anecdote qu'ils pourront retenir, ou un contenu ludique ; l'autre, avec un contenu scientifique pour un public plus âgé et désireux de se renseigner sur l'histoire du lieu.

Ainsi, le parc offrira des points d'accroche pour tous types de publics, les amoureux de la nature, les amoureux de l'histoire, les sportifs, les jeunes, les moins jeunes, ceux qui veulent se reposer ou juste passer un moment de détente. Inutile de rappeler que ce parc doit être maintenu dans un parfait état de propreté : des poubelles sont à disposition et le personnel municipal veille à son bon entretien. Bonne promenade !



RÉNOVATION ET AMÉNA- GEMENT DES VOIRIES

Politique de rénovation et d'aménagement des voiries à Cysoing

La commune de Cysoing continue activement sa politique de rénovation et d'aménagement de ses voiries. C'est dans cet objectif de garantir la sécurité des cysoniennes et cysoniens que des projets sont en cours de développement dans plusieurs quartiers de la commune :



Création d'un STOP à l'angle des rues Jeanne d'Arc et Fontenoy :

Pour renforcer la sécurité à cette intersection, un nouveau stop sera aménagé à l'angle des rues Gambetta et Fontenoy. Cette mesure vise à réguler la circulation et à prévenir les accidents, en assurant un meilleur contrôle des flux de véhicules dans cette zone sensible de la ville.

Système de ralentissement des véhicules :

La sécurité routière demeure une préoccupation majeure pour la municipalité. Ainsi, des études sont en cours pour l'installation d'un système de ralentissement des véhicules (type 'écluses') dans plusieurs rues, notamment dans les rues Waldeck Rousseau, avenue René Ladreyt et route de Genech. Ce dispositif permettra de freiner la vitesse des automobilistes.

d'amélioration continue de son réseau routier, avec pour objectif premier la sécurité et le bien-être de ses habitants. Ces initiatives reflètent la volonté constante de la municipalité de créer un cadre de vie agréable et harmonieux pour tous les citoyens.

Retour du marché sur la place

Après consultation des différents acteurs, commerçants et clients, les marchés actuellement déportés rue Aristide Briand, reviendra sur la place de la République, une fois les travaux terminés.

Le petit sondage effectué auprès de 126 clients du marché (75 Cysoniens et 51 extérieurs) a en effet démontré que les deux/tiers (2/3) des clients et les trois/quarts (3/4) des commerçants souhaitent un retour sur la place, comme avant les travaux.

Maintien de l'état des voiries actuelles :

En parallèle des projets d'aménagement, la municipalité reste attentive au maintien de l'état des voiries existantes. Un programme de maintenance régulière des revêtements sera mené afin de garantir la sécurité et le confort des usagers de la route (Rue Jean Baptiste Lebas, Chemin des Caches-Vaches, Rue Jules Herbaut, Rue Salvador Allende, ...). Le programme de lignage 2023 est finalisé et la municipalité travaille sur le programme 2024.

La commune de CYSOING s'engage résolument dans une démarche



LES COMMER- ÇANTS DU MARCHÉ



Sami le maraicher (Fruits et légumes)	06 74 32 44 01	x	x
Lefebvre Pascal (Fruits et légumes)	06 64 72 84 57	x	
Thibaut Olivier (Boucherie)	03 20 59 21 12	x	
Olivier Ballenghien (Poulets)	06 17 97 17 58	x	
Lepers Maxence (Fruits et légumes)	06 84 94 65 21	x	
Devallee Marie Paule (Fruits et légumes)	06 82 49 99 63		x
Boidin Rodolphe (Poulets)	07 51 67 07 81		x
Laurence camion rose (Boucherie)	06 76 28 86 12	x	x
Poissonnerie (Mme Fontaine)			x
Mr Nouali Merzuk (Prêt à porter femme)	06 59 20 46 79		x
Fromage René Danquigny	06 61 79 02 16		x
Les Ch'tites biquettes (Fromage de chèvre)	06 11 43 19 37		x
La Finarde (Fromage)	03 21 73 44 21		x
Sabine la Fleuriste	06 13 61 79 06		x
Mr Meglali (Poulets)			x
Vaillant Jean Luc (prêt à porter femme)		x	
Mr Coclet (Réparation de chaises)	06 01 04 30 38	x	
Marie (prêt à porter femme)	06 18 47 65 19	x	
Murielle (nappes)	06 26 92 68 59	x	
Stéphane (Mercerie)	06 84 17 50 27	x	
Mr Louacini Michel (prêt à porter)	06 31 44 29 00	x	
France (prêt à porter femme)	06 62 15 42 61	x	
Mme Dehaeze (Ferme Dehaeze)	06 80 78 97 51	x	
Mme Deswez (sous vêtements)	06 62 67 00 85	x	
Piran Margareth (prêt à porter femme)			x
Jacky (huîtres) (présent de sept à mai)	06 29 99 54 75		x
Mr Benssassi (Quincaillerie, bricolage)		x	
Mr Lansiaux Stéphane (prêt à porter homme et femme)	06 33 54 56 72	x	
FabienneVanghothem (prêt à porter femme)	07 60 38 51 18	x	
Sébastien Kremer (réparation et vente de vélos)	06 19 99 90 77		x

Mardi Dimanche



GOÛTER DES AINÉS



De l'ambiance, il y en avait lors du goûter des aînés au cours duquel une petite centaine de nos seniors étaient reçus par la Municipalité et le CCAS dans une ambiance conviviale et festive



CULTURE



Pour la 22^{ème} édition du ciné-soupe dans son format classique : en journée pour les scolaires (cm1 et cm2) en soirée pour la population, un peu plus de 100 personnes s'étaient données rendez-vous à la salle des fêtes. Le ciné-soupe a son public de fidèles qui revient à chaque édition mais tous les ans, des

Cysoniens ou habitants de la Pévèle découvrent le concept pour la 1^{ère} fois. Nul doute qu'ils auront été conquis et reviendront l'année prochaine. Il faut dire que l'on passe une bonne soirée : 1h30 de projection de courts-métrages, une explication/débat et le partage d'un bol de soupe. Aux dires de l'organisateur (les rencontres audiovisuelles) Cysoing est la commune du département qui a le public le plus nombreux « Au mieux nous avons une cinquantaine de spectateurs, ici c'est le double ! »



L'exposition bol d'artistes s'est déroulée pour la première fois dans l'écrin de la mairie-médiathèque. 17 artistes de tous genres étaient au rendez-vous utilisant différents supports et différentes techniques (aquarelle, peinture à l'huile, au couteau, acrylique, au pastel...) un sculpteur de bronze était également présent. Cette exposition aux heures d'ouvertures de la mairie et de la médiathèque a donné toute sa signification au site qui se veut être un tiers-lieu. Plusieurs centaines de personnes ont défilé sur les 3 jours de l'exposition. Le vendredi étant réservé aux écoliers qui sont revenus avec leurs parents pour leur partager ce qu'ils avaient découvert grâce au riche échange avec les artistes. Beau moment apprécié de tous.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Le conseil municipal s'est mobilisé au profit des clowns de l'espoir en organisant un après-midi jeux à la salle des fêtes. Les enfants avaient sollicité l'association « on fait un jeu » bien connue pour ses animations régulières à la médiathèque et avaient en plus réservé un flipper, un baby foot et un jeu d'arcade. Il y en avait vraiment pour tous les goûts et de quoi passer une belle après-midi en famille ; de leurs côtés les bénévoles des clowns de l'espoir proposaient des crêpes, des friandises et des boissons. Ce sont 450 euros qui ont été récoltés et offerts à l'association. Une belle recette qui permettra d'offrir à quelques enfants hospitalisés un spectacle de clowns et d'oublier un peu la maladie.



La chasse à l'œuf imaginée par le CME initialement programmée dans le parc de la mairie-médiathèque s'est finalement rabattue dans la cour de l'école maternelle puisque les travaux du parc ont pris un peu de retard à cause de l'hiver pluvieux que nous avons connu. Les enfants cysoniens de 2 à 5 ans se sont présentés nombreux avec leur panier et ont ramassé les œufs après un parcours de motricité installé dans la cour de l'école Saint Exupéry. Promis, l'an prochain la chasse à l'œuf se déroulera dans le parc et la tranche d'âge sera étendue.



Le 10 avril dernier l'ensemble des Conseillers Municipaux Enfants (CME) étaient réunis au Pacbo à Orchies. Ce fut l'occasion de faire connaissance, d'échanger sur les projets et de mettre en avant certaines réalisations dans les domaines de la culture, du développement durable et des solidarités.



Notre CME a obtenu le 1er prix solidaire pour l'organisation en partenariat avec la banque alimentaire du « Patathon ». cette opération consiste à aller glaner les pommes de terre après la récolte avec l'accord du propriétaire et de les mettre dans des caisses pour les offrir aux plus démunis. Sur 2 week end ce sont 400 kg qui ont été ainsi ramassés. Le jury a été sensible à cette opération solidaire au final assez facile à organiser, il suffit d'avoir un peu de courage et de bonne volonté. Les enfants du CME ont appelé leurs homologues des communes voisines à les imiter pour la prochaine récolte de pommes de terre. Bien évidemment tous les Cysoniens qui veulent se joindre à l'action peuvent contacter le responsable cysonien de la banque alimentaire Bernard Olivier à l'adresse b.olivier77@orange.fr ou Renaud Ennique à renaud.ennique@cysoing.fr



CLASSE DE NEIGE



Les 83 élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Yann Arthus Bertrand se sont rendus dans le Cantal à Coltines pour une classe de découvertes à la fin du mois de janvier.

Ce projet a pu voir le jour grâce aux 4 enseignants et aux 6 accompagnateurs qui ont pu compter sur la participation de la coopérative de l'école qui a réinjecté les bénéfices issus des actions de l'APE, mais aussi sur le soutien financier de la municipalité qui a contribué par le versement d'une subvention de 10 000 € afin de réduire au maximum le reste à charge. Le CCAS est aussi intervenu auprès des familles les plus en difficulté permettant ainsi qu'aucun enfant ne soit exclu de ce voyage.



Le programme initial a été modifié faute de neige suffisante ; néanmoins ce séjour a permis aux écoliers cysoniens une immersion dans le milieu montagnard avec chaque jour une randonnée nature axée sur la biodiversité, la géologie et l'étude de la formation des volcans. Les enfants ont pu visiter le musée de l'agriculture et découvrir le travail des paysans d'autrefois. Ils ont pratiqué le running biathlon et réalisé un parcours d'orientation en étoile. Pas toujours simple de lire un plan...Et ils ont bien sûr pratiqué le ski alpin qui pour la grande majorité d'entre eux était une totale découverte. Que de progrès ils ont réalisés en si peu de temps.... En soirée, lors des veillées ils ont pu découvrir et apprécier quelques danses traditionnelles ainsi que des contes auvergnats. La dernière soirée s'est soldée par une boom dans une ambiance de feu.

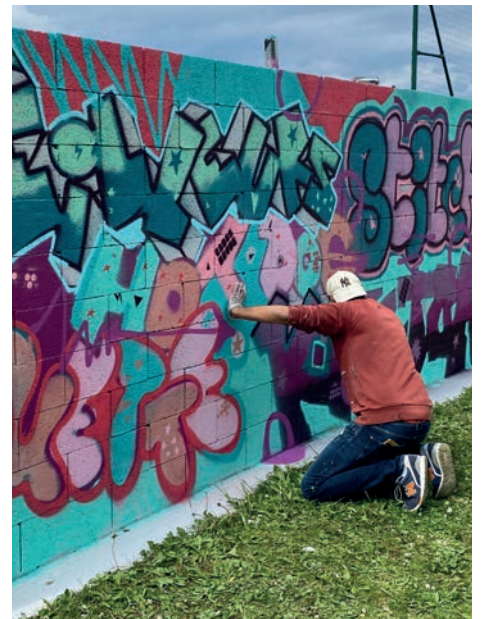


MUR D'EXPRES- SION



Le temps d'un mandat d'élu au conseil municipal des enfants (CME) est court : 2 ans. C'est ainsi que le mur d'expression, projet porté par l'équipe précédente du CME est sorti de terre mi-octobre 2023. Il est installé dans le prolongement du skatepark et positionné de manière à ce que les spectateurs du stade Jean Tiquet profitent de la libre création des artistes en herbe ou confirmés. En effet, ce mur d'expression est ouvert à tous, afin que chacun puisse laisser libre cours à son imagination créative. C'est ainsi que vous avez pu observer le 5 mai dernier, en guise d'inauguration, la fresque proposée par le Hip Hop Cysonien (HHC).

Espérons que les créations à la bombe de peinture s'exprimeront sur le mur prévu à cet effet plutôt que sur les éléments du skatepark ou sur les bancs qui l'entourent ! Il est quand même déplorable d'avoir dû priver les Cysoniens du skatepark l'été dernier à cause des dégradations commises par quelques-uns qui ont rendu son utilisation dangereuse ; sans parler du coût des réparations...



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE



LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

La médiathèque a accueilli la finale départementale du concours de lecture à voix haute « Les petits champions de la lecture » soutenu par le ministère de la Culture et de l'Éducation Nationale.

18 enfants de CM1 et CM2 des écoles publiques et privées se sont présentés devant le jury pour une lecture d'un extrait de leur choix d'une durée de 3 minutes. Jolie expérience pour ces élèves et beau moment de lecture plaisir dans le grand salon de la médiathèque. En effet, les organisateurs souhaitaient un cadre approprié au concours (un théâtre...) Le Vivier convenait parfaitement pour l'accueil de cette finale.

Le jury a désigné un lauréat et une lauréate qualifiés pour le tour suivant, à l'échelon régional cette fois ci avant peut-être la qualification pour la grande finale nationale à Paris à la Comédie Française. Bravo à Léon élève de CM2 de l'école Yann Arthus Bertrand qui a terminé 4ème.

LES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE



Conférence sur le frelon asiatique animée par Benjamin Dumoulin



Camille en Super Mario Bros



Initiation à la permaculture



Conférence sur l'archéologie par Jean-François Geoffroy



Le Fablab animé par Julien



Projection du film Simone Veil



Lecture spectacle Faisan

Nouveaux horaires d'ouverture au public

MAIRIE

Lundi 8h45 / 12h15 - 13h45 / 17h15

Mardi 8h45 / 12h15 - 13h45 / 17h15

Mercredi 8h45 / 12h15 - 13h45 / 17h15

Jeudi 8h45 / 12h15 - 13h45 / 17h15

Vendredi 8h45 / 12h15

Samedi 8h30 / 12h00

Dimanche

MÉDIATHÈQUE

10h00 / 12h00

10h00 / 12h00 - 14h00 / 19h00

14h00 / 19h00

10h00 / 12h00 - 14h00 / 16h00

10h00 / 12h00*

*sauf pendant les vacances scolaires

DÉPART DE YAËLLE DEPUYDT



beaucoup investie en lien avec Marc Fockenoy, notre ancien DGS, sur la création du projet de médiathèque-mairie, de sa conception, à son envol. Sur son invitation, Monsieur le Maire a tenu à cette occasion, à la remercier pour le travail effectué dans la bonne humeur et avec efficacité, pour l'aboutissement du projet de médiathèque et pour le développement de la culture en général dans notre commune.

Un nouveau médiathécaire, Tom Brisbart, a été recruté afin de compléter l'équipe composée de Camille et de Julien, notre spécialiste Fablab, qui reprend la direction du pôle.

Après plusieurs années de bons et loyaux services, pour raisons familiales, Yaëlle Depuydt, directrice de notre médiathèque, part pour les Flandres.

D'un travail commun entre élus, bénévoles de la médiathèque et personnel municipal, Yaëlle s'était



RETRO-SPECTIVE EN IMAGES



2 décembre 2023
fête de la sainte Barbe



Commémorations
UNC-AFN

5 décembre 2023



Prise du commandement
du Major Frédéric Soins

7 décembre 2023



Distribution de vin chaud
par la Municipalité

10 décembre 2023



Remise des prix AZO

23 décembre 2023



Accès réservé



Retrospective guerre d'Algérie par l'UNC-AFN

Décembre 2023



Vivre ensemble

Soins apportés aux moutons par les jeunes de l'Institut de Genech

Décembre 2023



Distribution du colis des aînés avec le CME

16 décembre 2023



Noël dans les écoles



Animations et marché de Noël

Décembre 2023

Vivre ensemble



Voeux 2024

À la population, au personnel municipal, à la CCPC, à l'Ehpad

Galette des rois au bégui- nage rue Gisèle de Frioul



Conférence organisée par l'APE de YAB sur les TDAH

14 janvier 2024



Pot des bénévoles aidant la commune

26 janvier 2024



Salon artisanal SCAC

3 et 4 février 2024



Repair café

23 février 2024



Après-midi jeu par l'UNC-AFN

10 mars 2024



Hip Hop club au festival de cultures urbaines

16 mars 2024



Rando vélo

17 mars 2024



Spectacle «Sauvons les JO» par l'école St Joseph

21 mars 2024



Célébration de Pâques par la Paroisse de l'Alliance Nouvelle

31 mars 2024

Conférence débat sur l'Europe

11 avril 2024



1^{er} mai



Paris-Roubaix

17 avril 2024



Les supporters du club de foot



CARNET BLANC



Aline & David



Carole & Laurent



Elif & Rémi



Gaëtan & Amandine



Victoire & Charles



Justine & Guillaume



Hélène & Cyprien

Vivre ensemble

DÉCOU- VERTES FORTUITES

Au XIX^{ème} siècle, notre région a connu une révolution industrielle qui a bouleversé les institutions et des rythmes qui semblaient immuables. La vie quotidienne n'a cependant pas été fondamentalement bouleversée. Les deux guerres ont intensifié ce changement mais les rues de nos villes et villages sont longtemps restées semblables, avec leurs larges trottoirs et les chaussées pavées.

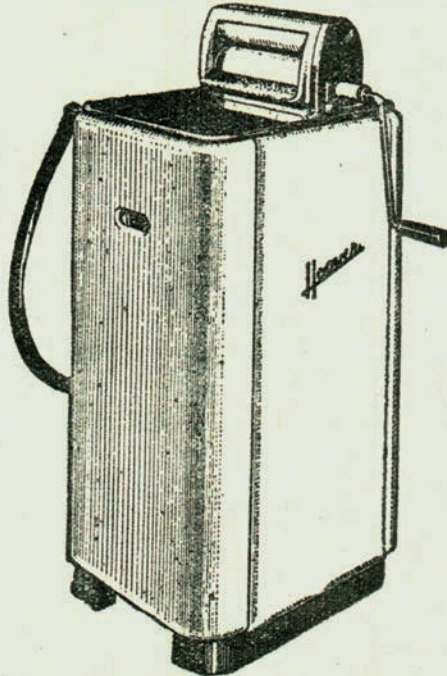
Jusque dans les années cinquante (1950), il y avait des pompes dans les rues car il n'y avait pas partout l'eau courante. Dans certaines anciennes habitations venait d'être installé un compteur d'eau ; un tuyau de cuivre y était branché alimentant un robinet. Pas d'évacuation, l'assainissement était en projet pour la municipalité.

Les eaux de vaisselle et de lessive étaient rejetées sur le jardin ou déversées dans le fil d'eau des rues que l'on appelait « le ruisseau ». Les eaux étaient absorbées par les joints de sable des pavés. Pour le WC, c'était dans les petites cours des maisons une fosse d'aisance vidée une fois par an, sur laquelle était posée à mi-hauteur une planche avec un trou au-dessus duquel était placé un couvercle en bois. La fée électricité porta un coup fatal aux veillées. Adieu les bougies et les lampes à pétrole. Les pièces avaient un éclairage central ; désormais, une lampe siégeait au milieu du plafond. Il y avait peu de prises de courant.

Les quelques cités de maisons construites à partir de 1955 à Cysoing commençaient à avoir plus de confort. Il était temps, les machines à laver le linge avaient fait leur apparition.

En 1953, René Lemerre, visionnaire, avait installé son magasin d'électroménager rue Jean Baptiste Lebas. Il était le concessionnaire exclusif de la marque Hoover à Cysoing. Super ces machines à laver le linge avec leur essoreur à double-rouleau mû par une manivelle. Mais, dans les maisons il n'y avait pas toujours une prise de courant et une évacuation pour les eaux usées. Cet achat demandait des travaux et des frais supplémentaires.

La Machine à laver électrique



HOOVER

la moins chère
la plus économique
la moins encombrante
la plus efficace

▼

René LEMERRE
29, Rue J.-B. Lebas

CYSOING (Nord)
Téléphone 29

Le monde changeait. Une partie de la population s'enthousiasmait à chaque nouvelle invention. Les anciens continuaient à vivre sans trop y participer. Beaucoup de jeunes couples partaient loger dans les appartements qui se construisaient autour des villes qui s'agrandissaient. Quel plaisir, quelle fierté de posséder une salle de bains.



D'autres, encore après 1970 préférèrent rester auprès de leur famille, là où ils avaient toujours vécu, un endroit chaleureux où tout le monde se connaissait, et aussi devenir propriétaires de leur logement. Ne pouvant faire construire, ils regardaient les maisons mises en vente lorsque les personnes âgées disparaissaient. Pas évident pour ces jeunes couples. Durant de nombreuses années il faudrait non seulement rembourser le prêt mais économiser pour mettre en état le vieil habitat. Les soirées, les week-ends, les congés seront consacrés à faire les travaux indispensables de restauration. Un peu de repos le dimanche après-midi, on en avait besoin car c'était au travail des semaines de 48 heures.

A cette époque, un jeune couple acheta rue Chanzy une maison située entre la rue André Delaplace et le sentier d'Orchies. Dès l'achat, il fallait l'habiter dans l'état. Pas évident, l'installation électrique était plus que vétuste et il fallait voir clair pour y vivre et pouvoir travailler.... Le temps de la vente, la maison n'avait plus été chauffée, les murs étaient remplis d'humidité. L'enduit qui les recouvrait était fait de torchis, mélange d'argile, de poils, de paille et de chaux. Il fallait piquer les murs et aérer la maison. Vite, il fallait installer un feu à charbon pour chauffer la pièce principale où l'on vivait mais aussi l'eau qui chaufferait dans une bassine en zinc et que l'on utiliserait pour se laver, faire la vaisselle.

Mais, où rejeter cette eau ? sur le petit jardin où des siècles durant on avait également jeté les cendres du feu. Partant de l'évier nouvellement posé, il fallait évacuer dès que possible ces eaux usées. Pour cela, il fallait pratiquer une tranchée dans le sol de la maison, poser un tuyau allant à l'extérieur, aboutissant à une cuvette nouvellement maçonnée. Puis, de là, terrasser en « rigole » pour les canalisations qui arriveraient à un puits perdu. Les soirées après le travail et les samedis étaient consacrés au terrassement pour cet assainissement. Travail exécuté à l'aide d'une pelle, d'une pioche, d'une bêche... et de beaucoup de courage.



Chaque coup donné dans le sol était révélateur ; la terre détassée racontait l'histoire du lieu, des générations qui y avaient vécu. Des rejets de toutes sortes composaient le sous-sol : morceaux de carrelage, reste de poteries cassées, de petits objets métalliques, des cassons de briques. Mais, pas le temps de s'attarder, il fallait poser le plus rapidement possible le tuyau d'évacuation. Comme le PVC venait de faire son apparition, la pose de ce drain était plus aisée. Les eaux de la ménagère s'y écoulaient chaque jour.

Il fallait implanter l'endroit pour le puits perdu, ce qui se pratiquait couramment à l'époque et, terrasser jusqu'au bon sol où se trouve le limon qui filtrerait les eaux jusqu'à la nappe phréatique. Le terrassement du puits perdu permit de mettre à jour des artefacts méconnus (objets archéologiques façonnés par l'être humain). Précieusement mis de côté jusqu'à la découverte d'un morceau de tôle et d'un objet métallique. Quelques centimètres plus loin, découverte d'ossements en mauvais état et d'une calotte crânienne.

Pas le temps d'étudier tout ça, l'hiver approchait, les travaux commandaient : il fallait maçonner les pourtours du puits perdu et couler une dalle de béton au-dessus de la fosse. Le matériel découvert fut entreposé dans une remise.

Le gros de ces travaux se terminant, le temps fut pris pour l'identification. Les tessons de poteries furent lavés et mis à sécher. Clovis Sergeant, poète et historien local, averti de la découverte vint rendre visite. Il identifia quelques fragments de telles à lait qu'il avait connu dans son enfance et qu'il data de la fin du XIXème siècle.



Il précisa qu'en fonction des tessons vernissés verts ou rougeâtres, les formes étaient différentes et ne devaient pas être manipulées de la même façon. Ces mêmes formes avaient traversé les siècles. Il nous apprit que certains autres tessons provenaient de saloirs en grès, de couleur marron foncé, encore en abondance entre les deux guerres. D'autres tessons provenaient de terrines, d'anciennes jattes à lait, de fragments de chandeliers de terre cuite couleur beige.

Essayer de retrouver auprès des autres cysoniens des objets les plus proches des tessons de poteries trouvés. Le petit saloir marron servait de pot de fleurs chez une voisine. Dans le bol de lait se trouvait le repas d'un chien. La terrine à pâté était remplie de clous. Personne n'aimait jeter, on utilisait les choses différemment. Le chandelier cassé finissait ses jours en haut d'un escalier.

Intéressant de se mettre à la recherche pour retrouver des telles entières en terre cuite ayant été conservées. Un voisin expliqua que dans son grenier, une telle servait à recueillir les eaux de pluie car sa toiture fuyait. Un échange fut fait contre deux seaux en caoutchouc. Deux autres telles furent aussi retrouvées.

Mais qu'étaient ces artefacts qu'il fallait nettoyer ? Les amis proches savaient que ces découvertes avaient une importance pour l'histoire locale. L'un d'eux, visitant le musée du Lombard à Lille en parla avec Monsieur Pierre Sordet qui y travaillait et se montra intéressé. Rendez-vous fut pris le samedi suivant à Cysoing. Surpris par ces trouvailles, il demanda à ce qu'on se réfère à l'histoire du lieu, de la maison.

Le livre du Chanoine Bataille fut consulté. Il y était mentionné que le lieu faisait partie d'un manoir :

Le manoir faisant le coin de la Rue du Truiteau (rue Chanzy) et de la Basse Rue (rue André Delaplace).

Ce manoir tenait au précédent, et formait le XIIème manoir de la Sentence Arbitrale. La première partie donnant sur la Rue du Truiteau, dépendait de la Seigneurie de l'Abbaye (c'est là que se trouve la maison). La seconde, faisant le coin de la Basse Rue, dépendait de la Prévôté de la Ville de Cysoing. En 1394, les propriétaires étaient Colart Wistel, et Willaume de Langhele.

Vers la fin du XVème siècle, le manoir se divise par moitié : Colart Ribot, et Jeanne Barbet, d'un côté ; Colart Motois, de l'autre. En 1416 les propriétaires sont : Collart Marchant, pour les III quarts du côté de la Basse Rue et Jean Mottois, pour I quart du côté de la Ruelle du Puich Capon (sentier d'Orchies). En 1532, le manoir de Collart Marchant était divisé en deux.

Les propriétaires étaient : Constant Florin et Etienne du Quesne. Jean Mottois était remplacé par ses hoirs. La situation est la même, en 1555, sauf que Jean Mottois remplace les hoirs de feu Jean Mottois.

Vers la fin du XXème siècle, la famille Montois était toujours présente dans le quartier.

D'autres rendez- vous furent pris avec Pierre Sordet. En sa présence, les deux éléments métalliques furent nettoyés afin de connaître leur fonction. Le résultat fut surprenant.

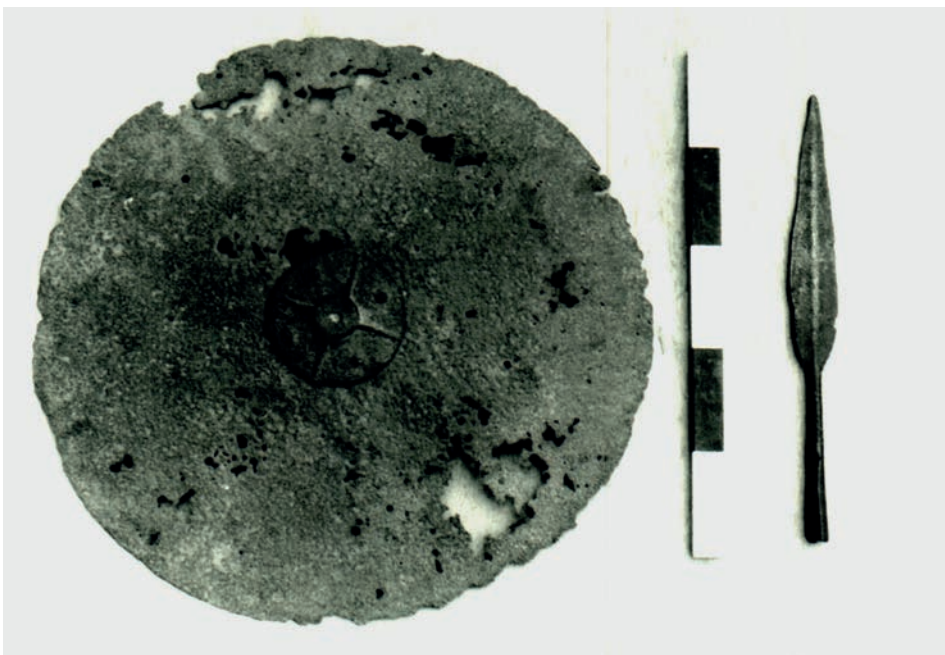
Le plus volumineux morceau de tôle se révéla avoir la forme d'un bouclier, possédant au centre une escarboucle. L'autre élément ressemblait fortement à un fer de lance. Quant à la calotte crânienne, Pierre Sordet émit l'hypothèse qu'il s'agissait d'un crâne humain et que par hasard nous étions tombés sur une tombe isolée. Vu l'importance de la découverte, il demanda conseil à Véronique Kurzawski qui travaillait au laboratoire d'Anthropologie de l'Institut de Médecine Légale de Lille. Il vint la présenter, nous expliquant que c'était déterminant pour l'histoire locale. Cette dame demanda à ce qu'on lui confie le matériel découvert pour analyse. La calotte crânienne fut remise à Messieurs Dastugue et Muller, de l'Institut Médico- Légal. Il se révéla que cet ossement provenait d'un être humain féminin âgé de 25 à 35 ans.

Ayant eu l'information, le samedi suivant ce fut la visite de Monsieur Bodart, collaborateur de Monsieur Pierre Leman, Directeur des Antiquités Régionales à la ferme Saint Sauveur à Villeneuve d'Ascq. Sa visite fut déterminante. Pour lui, il était évident que le bouclier et le fer de lance étaient mérovingiens. Ils furent envoyés au British Muséum en Angleterre pour analyse et datation. Plusieurs mois s'étaient écoulés lorsqu'on reçut le courrier joint aux objets renvoyés. Il disait :

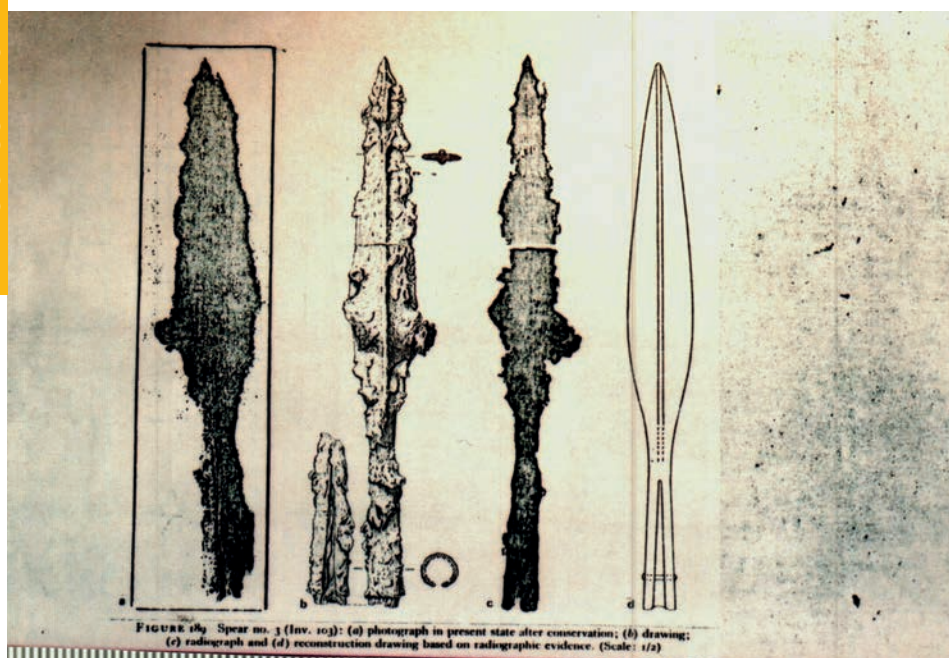
Votre lettre du 20 juillet est arrivée à notre département mais je ne puis vous suggérer aucun matériel comparable à votre bouclier et au fer de lance.

Le fer de lance de nos collections qui se rapproche le plus du votre, est le n°3 (de la photo) de la tombe de Sutton Hoo dans le Suffolk.

La description complète des lances de Sutton Hoo doit paraître cette année dans « la tombe de Sutton Hoo », vol.II ,de Bruce Mitford. Vous trouverez ci-jointe une illustration de la lance n°3 qui est inhabituelle dans le matériel anglo-saxon. Le bouclier rond de la tombe de Lille est un objet tout à fait inhabituel, nous n'avons rien qui s'en rapproche, ni de l'umbo. Vous ne faites pas mention d'attache sur votre bouclier, ni de maniple, ni de mode de fixation. Au cas où il y en ait un : présence de rivets (entourés de rouge) suggère un mode de fixation typique des boucliers ronds en bois des 7ème et 8ème siècles, type Vendel (il en existe un exemplaire plus élaboré, de 91,5cm de diamètre dans la tombe de Sutton Hoo). Je suis navrée de vous fournir si peu de renseignements dans votre recherche de matériel de comparaison. Vos objets ne ressemblent à rien de ce que nous connaissons des tombes anglo-saxonnes ou mérovingiennes, ni à ceux que mon Département des Antiquités Préhistoriques ou Romano-britanniques a en sa possession. Le M.A.N.à ST Germain pourrait peut-être vous aider.

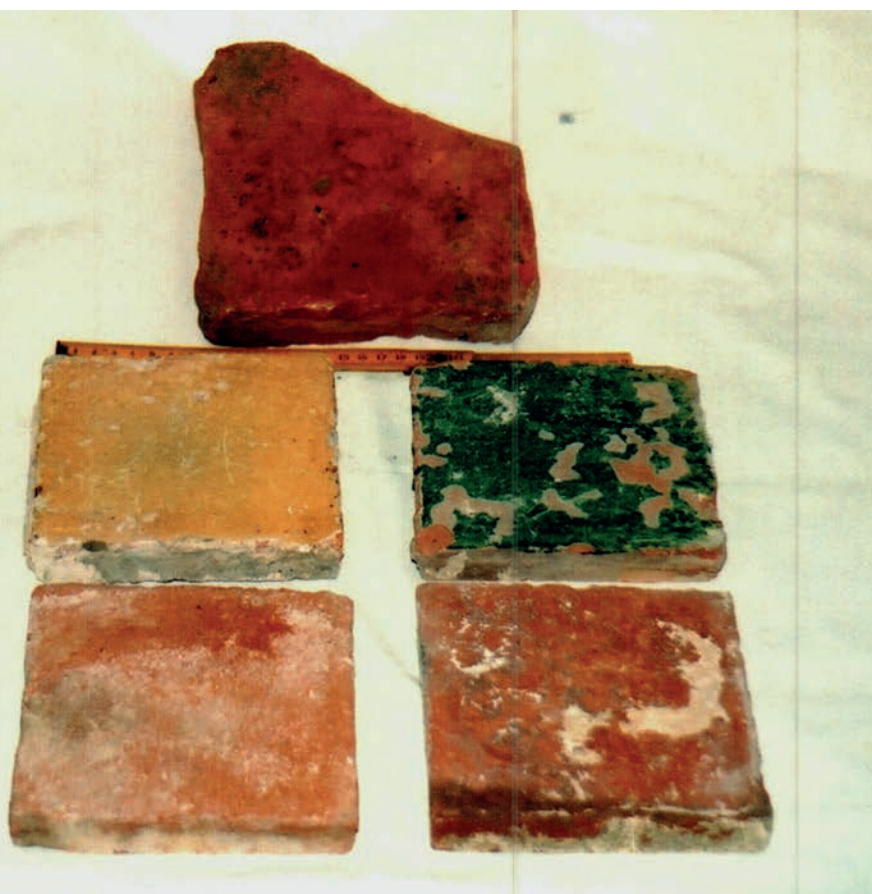


Voyant l'importance des recherches menées auprès du British Muséum, la Direction des Antiquités vint à Cysoing chercher le matériel revenu d'Angleterre, pour études supplémentaires.



D'autres travaux étaient essentiels pour pouvoir vivre dans la maison : installer l'électricité, le gaz, les sanitaires, la salle de bain. Il fallait aussi cimenter les murs intérieurs, tapisser, revêtir le sol d'un balatum. Percer les murs de la façade pour y poser portes et portes-fenêtres. Ce mur gouttereau était composé de briques et de moellons calcaires, appelés blancs-cailloux. Ces matériaux n'étaient pas tous de même dimension et ne provenaient pas de la même époque. Le mur avait été ourdé, maçonné avec des éléments de réemploi et mal appareillé.

A partir du XVIème siècle, les dirigeants lillois prescrivirent d'utiliser la pierre et la brique au lieu du bois pour les murs. Une ordonnance datant de 1623 standardisa la dimension des parpaings (blancs-cailloux) : longueur 18 pouces, largeur 9 pouces, épaisseur 7 pouces. Un pouce équivalant à peu près à 2,7 cm, ils mesuraient 45 x 22,5 x 17,5. Cette épaisseur de 7 pouces correspondait à la hauteur de trois lits de briques avec lesquels les maçons faisaient souvent alterner les pierres afin que l'humidité de celles-ci soit absorbée par la brique. L'attention se porta sur le mur gouttereau de la façade arrière qui lui, était composé de blancs-cailloux normalisés suite à l'ordonnance, donc plus récent, formant des « rouges-barres ». La maison avait sans cesse été remaniée.



Plusieurs années furent nécessaires pour les travaux intérieurs. Le temps arriva de la pose d'un nouveau carrelage. Pour cela, il fallait enlever l'ancien composé de carreaux de terre cuite, creusés au centre par l'usure des pas, des balais de rameaux où de paille et des wassingues (serpillières). Pas de difficulté pour enlever le carrelage. Ce fut la découverte d'un deuxième niveau de carreaux plus anciens, beiges et marrons, posés en damiers, plus usés, également en terre cuite. Retirés, un troisième niveau apparut. Ce sol de carreaux de terre cuite était clairsemé et entre les carreaux manquants, il y avait de la terre battue.

Les gravas furent évacués sur le jardin, mais quelques carreaux pas trop usés se trouvant aux angles des pièces, provenant des trois différents niveaux furent conservés.

Pour la pose d'un nouveau carrelage, il fallait niveler le sol et, ce fut une nouvelle découverte : une pierre bleue des carrières de Tournai. Y avait-il quelque chose en dessous ? couvrait-elle l'orifice d'un puits ? l'entrée d'un souterrain ? Son poids était considérable. Pour la déplacer et la retourner, il fallut faire appel aux copains : Michel Dehay, Bernard Dherville et Jean Michel Blondel.



Venus voir la pierre, Camille et Arnaud encourageaient ces garçons courageux. La pierre retournée, on immortalisa la découverte par un cliché.



Sous la pierre, il n'y avait que de la terre. Hubert Halbot fut appelé. Il était archéologue, terrassier de métier chez Bâtir et inventeur d'une cinquantaine de découvertes gallo-romaines dans la banlieue lilloise. Monsieur Halbot expliqua que c'était une pierre de sang, communément appelée évier romain. Lorsqu'on tuait un animal, le sang coulait sur la pierre qui se trouvait posée sur le sol et était récupéré. Que faire de cette pierre ? Elle fut remise à sa place et une épaisseur de béton fut coulée dans toute la pièce, avec dessus un nouveau carrelage.

Entre temps, ayant été informé, l'abbé Gilbert Tieghem était venu rendre visite, curieux de voir les fragments de telles. Ce qu'il nous révéla fut passionnant.

En effet, dans les tessons il y avait des morceaux de plats de communion datant du XVIIème et du XVIIIème siècle. Décorés, ils portaient le millésime de la cérémonie religieuse.

L'installation d'une nouvelle salle de bains et d'un WC à effet d'eau nécessita une fosse septique. Le terrassement de la fosse ne révéla aucune trouvaille. Tous ces travaux avaient généré des gravas qu'il fallait évacuer. Un fermier amenait tous les samedis matin son chariot qu'il fallait charger puis aller déverser les craons dans les chemins agricoles environnants. Les travaux se terminaient, le terrain devint un jardin potager. La maison nous avait révélé son histoire, histoire oh combien passionnante.

A l'époque de ces trouvailles, rien n'était encore comparable à la découverte faite à Cysoing, pouvant aider à la datation. Toutes les personnes venues étaient persuadées que le matériel découvert était mérovingien (VIème et VIIème siècle). Les informations recueillies auprès des spécialistes avaient amené les archéologues à penser que la tombe mise à jour était celle d'un personnage féminin ayant des responsabilités militaires dans notre cité.

Aucune fouille n'avait encore été faite dans notre petite ville et Cysoing était connu pour être de l'époque carolingienne. Cependant, dans le sol aucun reste de cette époque - là n'a été retrouvé.

Sources : Clovis Sergeant, poète et historien local, membre fondateur de la S.H.A.P, membre des Amis du vieux Cysoing.

Pierre Sordet, travaillant au Musée du Lombart de Lille puis archéologue.

Véronique Kurzawski de l'institut de Médecine Légale de Lille.

Les Professeurs Dastugue et Muller de l'Institut de Médecine Légale de Lille.

Pierre Leman Directeur des Antiquités Régionales à Villeneuve d'Ascq.

Monsieur Bodart, collaborateur de Monsieur Leman. L'Abbé Gilbert Tieghem, archéologue lors des fouilles de la motte féodale de Quinquempoix à Villeneuve d'Ascq.

Hubert Halbot terrassier chez Bâtir, puis archéologue suite à ses nombreuses découvertes gallo-romaines.

Promenade au cœur de Lezennes, du Cercle de Recherche Historique lezennois.

Le vase antique

C'était un vase, un vase aux flancs meurtris,
De forme ronde et sa couleur de rouille ;
Souillé de terre et trouvé dans des fouilles.
C'était, en somme, un objet de grand prix
Il avait vu le temps où Rome,
Maîtresse et du monde et des hommes,
Faisait peser sur eux son joug
Qui leur semblait encor bien doux...
Et le vase antique,
Sublime relique,
Témoin d'un passé,
Hélas ! trop caché,
En voyant le jour semblait dire :
« Ce monde vaut-il mieux ou pire ? »
Ah ! il eut mieux valu pour toi
De ne plus jamais voir ces hommes.
Connais-tu l'endroit où nous sommes,
Ses habitants sans cœur, sans foi ?
Sans doute, il reste encore
La nature et ses voix ;
Le soleil qui colore
Et nos champs et nos bois.
Mais notre monde est agité sans cesse
Par des désirs de gloire et de richesse ;
L'odeur du sang, revit toujours.
A l'affreux spectre on fait encore la cour.
Et l'amoureux disant « je t'aime »
A celle qui fut son espoir
Doit s'en aller, encor quand même
Vers la mort, atroce devoir...
Vois-tu, vieux vase, ainsi marche le monde,
Plus il renaît, plus il devient mauvais !
La terre, hélas, peut bien être féconde,
Si ses enfants la brisent à jamais !

Clovis Sergeant

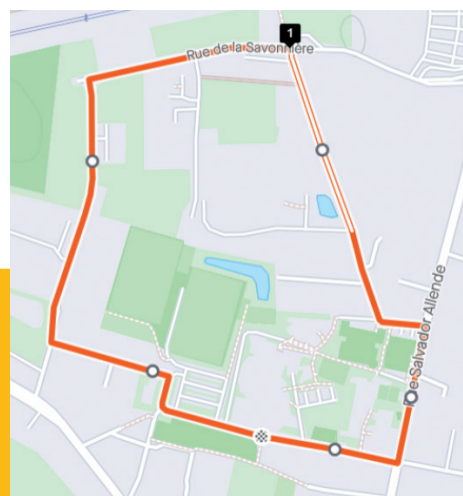
GRAND PRIX CYCLISTE

Grand Prix Cycliste de la Ville de Cysoing

Le 4 août après midi aura lieu le Grand prix cycliste de la ville de Cysoing. Une course cycliste amateur pour les licenciés FFC. Le parcours est dit "critérium", c'est un circuit de 1840m contenant 4m de dénivelé dans les rues de Cysoing.

Ci-après le parcours

- Départ : Impasse du Collège Départ
- 360m Rue François Philippe Virage à droite
- 720m Rue Lucie et Raymond Aubrac Virage à droite
- 1000m Rue de la Savonnière Virage à droite
- 1470m Rue de la Muque Virage à droite
- 1650m Rue Salvador Allende Virage à droite
- 1840m Impasse du Collège Arrivée
- L'entreprise SPORTLIVE VIDÉO retransmettra la course.



GYMNASTIQUE



Vous souhaitez pratiquer une activité physique et sportive dans une ambiance conviviale ? Alors rejoignez l'Association Gymnastique Volontaire de CYSOING. Nos cours sont ouverts aux adultes.

Sans esprit de compétition, ni objectif de performance, les séances font travailler toutes les capacités musculaires : souplesse, renforcement musculaire, équilibre et exercices cardio-respiratoires.

Notre Fédération a pour objectif le développement de la pratique du sport, la lutte contre la sédentarité et la diffusion des valeurs associatives auprès de tous les publics.

Reprise des cours pour la prochaine saison :

Lundi 2, Mardi 3 et Jeudi 5/09/2024

LUNDI :	Salle des Fêtes	de 19 h 00 à 20 h 00 (Cardio-renfo)
MARDI :	Salle des Fêtes	de 14 h 30 à 15 h 30 (Pilates)
MARDI :	Salle des Fêtes	de 19 h 00 à 20 h 00 (Cardio-renfo)
JEUDI :	Salle des Fêtes	de 10 h 15 à 11 h 15 (Cardio-renfo)

2 SEANCES D'ESSAI SERONT OFFERTES POUR LES NOUVEAUX ADHERENTS !

Renseignements :

Téléphone : 06 33 10 55 96 / 06 85 01 57 96

@mail : gvcysoing@gmail.com

STAGE RAPHAËL VARANE

Une fierté pour Cysoing

Cysoing et l'EACCWB ont récemment eu l'honneur d'accueillir le stage Raphaël Varane, un événement qui a apporté un souffle de vitalité et d'enthousiasme à notre commune. Cet événement annuel, initié par le défenseur champion du monde 2018 Raphaël Varane, a permis à nos jeunes de vivre une expérience inoubliable alliant sport, éducation et solidarité intergénérationnelle.





Un Enrichissement pour les Jeunes de Cysoing

Ce stage a offert aux enfants de notre communauté une opportunité exceptionnelle de se perfectionner dans le football sous la direction d'éducateurs qualifiés. Grâce à la gratuité du stage, un grand nombre de jeunes ont pu participer et bénéficier de conseils avisés de professionnels du sport. Pour nos jeunes, c'était bien plus qu'un simple entraînement : c'était une leçon de vie où le respect, la discipline et le travail d'équipe étaient mis en avant.



Un Lien Fort avec Nos Aînés

Une des initiatives les plus touchantes de ce stage a été les repas partagés par les enfants avec nos aînés à la Résidence de la Pévèle de Cysoing. Ces moments de convivialité ont permis de créer des liens forts entre les générations, apportant joie et réconfort aux résidents tout en inculquant aux jeunes des valeurs essentielles de respect et de solidarité. Ces interactions ont enrichi l'expérience des enfants, leur offrant une perspective nouvelle sur l'importance du partage et de l'écoute.

Un Avenir Prometteur

La réussite de ce stage renforce notre détermination à continuer d'accueillir des événements qui bénéficient à toute notre communauté. Cysoing est fière de contribuer à la formation des jeunes talents et de promouvoir des valeurs positives à travers le sport. Nous espérons que ce partenariat avec Raphaël Varane se poursuivra et que d'autres initiatives similaires verront le jour dans notre ville.

En somme, le stage Raphaël Varane a été une véritable fête du sport et des valeurs humaines pour Cysoing. Nous remercions chaleureusement Raphaël Varane, Gaston Varane, le président de l'association Anthony Varane, le Club de Foot de Cysoing, Arnaud Séverin sans qui tout cela n'aurait pu avoir lieu ainsi que tous les organisateurs pour leur dévouement et leur engagement envers nos jeunes et nos aînés.



SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

Le cycle budgétaire des collectivités locales comprend 3 ou 4 étapes :

1) Le rapport d'orientation budgétaire (ROB) permet au Conseil Municipal de prendre connaissance des dispositions de la loi de finances et de débattre, à partir de la situation financière de la commune, des orientations qui seront mises en œuvre à court ou moyen terme. Le ROB et le Débat associé ont ainsi eu lieu, cette année, le 21 février dernier.

2) Dans les 2 mois qui suivent, le budget primitif (BP) doit être entériné. Le BP 2024 a été adopté, à l'unanimité, le 15 avril après présentation des comptes de gestion et administratif 2023.

3) En cours d'année, si des modifications sont nécessaires, l'Assemblée peut adopter des décisions modificatives.

4) Enfin, le vote du Compte Administratif établi par les services de la Ville et le vote du Compte de Gestion établi par le comptable du trésor en respect du principe de séparation entre l'ordonnateur (celui qui donne l'ordre de payer ou collecter, c'est à dire le Maire) et le comptable (celui qui verse l'argent ou le perçoit, c'est à dire le Trésor Public), constatent la réalité financière de la Commune. A noter que le compte de gestion est transmis, après avoir été voté par le Conseil Municipal, à la chambre régionale des comptes. Les comptes de gestion et administratif ont, tous deux, été adoptés à l'unanimité le 15 avril.

Avec l'adoption du budget primitif, qui est un document prévisionnel, la ville est autorisée à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile (principe de l'annuité budgétaire).

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (salaires du personnel municipal, factures diverses dont celles de l'énergie, achat de consommables, factures d'entretien du patrimoine communal, intérêts des emprunts...). Quand il y a plus de recettes que de dépenses, on dit qu'il y a un excédent. Celui-ci est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la commune, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra de financer les investissements prévus dans l'année ou de ceux à venir.

La section d'investissement concerne des dépenses comme les rénovations complètes, l'achat d'immeubles ou d'équipements ou encore le remboursement du capital de la dette.

Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la commune, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt (un seul emprunt a été contracté

pendant le mandat). La section d'investissement est, par nature, celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Cette année, le total du budget est donc de 10 201 569,77€ avec 5 411 494,31€ en section d'investissement et 4 790 075,46€ en section de fonctionnement.

Les recettes et dépenses de FONCTIONNEMENT s'établissent de la façon suivante :

A noter que le budget de fonctionnement est inférieur à celui 2023, les évolutions de certains achats comme le gaz ayant été moins grandes que celles attendues. L'inflation qui demeure importante impacte cependant encore fortement les budgets. La répartition des dépenses reste, quant à elle, globalement identique avec un poids des charges de personnel qui s'accroît du fait de la revalorisation des salaires des agents et les nouveaux services offerts à la population comme par exemple la médiathèque.

Conformément aux engagements du pacte fiscal, la Municipalité n'a pas augmenté les taux de la fiscalité locale depuis 2017, soit la 8ème année consécutive. Notons aussi que le taux d'imposition de la commune est inférieur aux taux moyens enregistrés dans le Département pour les communes de même strate.

Sans compter la valorisation de prêts de locaux et le soutien en logistique, le soutien financier de la municipalité aux associations du territoire s'élève à 40 237€. Il est en légère augmentation cette année notamment pour accompagner

le projet de classe verte organisée par l'école Yann Arthus Bertrand et pour soutenir les associations sportives qui n'avaient pas présenté de demande en 2023, leur autofinancement étant satisfaisant.

Le budget d'INVESTISSEMENT est passé de 10 335 379,01€ en 2023 à 5 411 494,31€ cette année. Les travaux les plus ambitieux que sont la transformation du château en pôle hôtel de ville et médiathèque, l'aménagement du parc de l'abbaye ou encore les travaux de requalification du centre-ville sont, en effet, largement engagés ce qui permet de lisser le pic d'investissements pour revenir à des dépenses plus classiques.

Au-delà de l'achèvement des grands travaux précédemment décrits, un effort particulier sera réalisé, cette année pour améliorer notre cadre de vie afin d'achever les aménagements des parcs de Péri et du Sart, de poursuivre la rénovation des chemins, d'étendre la vidéoprotection et de rénover le mur d'enceinte du parc et certaines voiries. Le programme d'investissement permettra, cette année encore de poursuivre les travaux de réfection des bâtiments communaux et les équipements sportifs.

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté. Le capital restant dû diminue donc régulièrement. Au 1er janvier 2023, il était de 3 132 587€. Au 31 décembre, il sera de 2 838 477€.

RÉUNIONS DE QUARTIER

Les réunions de quartiers sont devenues des moments privilégiés pour échanger avec vos élus sur tous les sujets qui touchent à votre quotidien dans un objectif de mieux vivre à Cysoing. Lors de chaque réunion, nous abordons les problèmes de sécurité en présence de la gendarmerie et du policier municipal afin de trouver les meilleures solutions aux problèmes. Après un point sur le contexte budgétaire, elles permettent aussi d'exposer les projets en cours et à venir de la commune. Comme vous pouvez le découvrir dans ce bulletin ils sont nombreux.

Le 16 Mai s'est déroulée la réunion du quartier Marais-Peuvil-Sart



Ainsi Mr le Maire a expliqué le contexte budgétaire difficile en 2024 du fait de l'inflation, de l'augmentation des tarifs de l'énergie, des frais de personnel et des frais de fonctionnement des nouveaux équipements : il a néanmoins rappelé la non-augmentation des impôts pour la 8ème année consécutive. Ensuite, nous avons pu vous détailler lors de cette réunion de nombreux projets : citons pêle-mêle, la finalisation des travaux du centre-ville, la finalisation des travaux du futur très agréable parc du château, le projet de réhabilitation et de création de chemins communaux, le passage imminent du jury pour l'obtention de la fleur du village fleuri, l'engazonnement du cimetière, la réouverture en 2025 du chemin derrière les murs après sa rénovation, le renforcement de la vidéo protection, la création d'un mur de graffiti au skate-park, un programme culturel très riche et de nombreuses animations à la médiathèque. Vint ensuite un second temps d'échanges plus important où chacun a pu exposer un problème particulier sur sa rue ou une question plus globale sur la commune.

Les principaux sujets abordés furent : la vitesse excessive notamment vers Genech et Louvil : la mise en place d'écluse et de priorité à droite sont prévues rue Ladreyt ainsi qu'une réfection du dos d'âne et un Chaucidou sont envisagés rue du Peuvil, le manque de civisme de nombreuses personnes concernant le stationnement sur les trottoirs. De nombreuses remarques ont eu lieu sur le ramassage des déchets verts qui posent problème du fait de la limitation lors de la collecte : cela ne reviendra pas comme avant car trop cher pour la communauté de commune en charge de ce dossier, néanmoins une benne sera installée le samedi matin à côté du cimetière afin d'aider au ramassage. Le problème des moustiques au marais a aussi été évoqué ainsi que le devenir de l'ancien Garage Peugeot qui sera transformé en logement. Par ces échanges, un grand nombre de petits tracas particuliers ou de problèmes plus globaux du quartier ont pu être pris en compte. Ces réunions nous permettent aussi de mieux appréhender les attentes et besoins du quartier en matière de cadre de vie et de sécurité.

Enfin lors de chaque réunion nous avons rappelé l'intérêt participatif de l'application Ma Mairie en poche et le principe du Budget participatif : 10 000 euros par an et par quartier. Ce projet visant à améliorer le quartier doit être porté par un collectif de riverains et doit être envoyé de la manière la plus détaillée possible par mail à denis.lesy@cysoing.fr ou accueil@cysoing.fr, si possible avant la réunion de quartier afin d'en débattre lors de celle-ci ou au plus tard un mois après. Ensuite après étude de faisabilité technique et financière avec Mr Le Maire, les services municipaux et les adjoints concernés par la demande, nous retiendrons le projet et le lancerons. Alors n'hésitez plus, formez un groupe de voisins et envoyez-nous vos propositions !!

A l'heure de la rédaction de ce compte rendu, la réunion du centre-ville du 6 juin n'avait pas encore eu lieu et nous vous la relaterons dans le prochain bulletin municipal.

Réunion 2024 à venir

25 septembre Quennaumont

14 novembre Écoles/Voyettes

ÉLECTIONS EURO- PÉENNES

Les élections européennes ont eu lieu le 9 juin dernier. Elles ont eu lieu dans les 27 pays de l'Union européenne durant quatre jours (du 6 au 9 juin).

Les résultats à Cysoing :

Taux de participation : 56,86%

Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés) : 0,90%

Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés) : 1,55%

Nombre de votants : 2 325

	% des voix (Cysoing)		% des voix (Cysoing)
Jordan Bardella	27,29%	Georges RENARD-KUZMANOVIC	0,09%
Valérie Hayer	21,87%	Pierre-Marie BONNEAU	0,09%
Raphaël Glucksmann	12,04%	Laure PATAS D'ILLIERS	0,04%
François-Xavier Bellamy	8,69%	Pierre LARROUTUROU	0,04%
Marie Toussaint	6,48%	Patrice GRUDÉ	0,00%
Marion Maréchal	6,39%	Philippe PONGE	0,00%
Manon Aubry	4,81%	Olivier TERRIEN	0,00%
Hélène THOUY	2,73%	Caroline ZORN	0,00%
Léon DEFFONTAINES	2,56%	Audric ALEXANDRE	0,00%
Jean Marc GOVERNATORI	2,29%	Michel SIMONIN	0,00%
Jean LASSALLE	1,68%	Jean-Marc FORTANÉ	0,00%
Marine CHOLLEY	0,75%	Camille ADOUE	0,00%
François ASSELINEAU	0,53%	Edouard HUSSON	0,00%
Florian PHILIPPOT	0,49%	Charles HOAREAU	0,00%
Yann WEHLING	0,44%	Francis LALANNE	0,00%
Nathalie ARTHAUD	0,26%	Lorys ELMAYAN	0,00%
Nagib AZERGUI	0,18%	Gaël COSTE-MEUNIER	0,00%
Guillaume LACROIX	0,13%	Hamada TRAORÉ	0,00%
Selma LABIB	0,13%	Léopold-Edouard DEHER-LESAINTE	0,00%

ARBRES ET HAIES

Extrait de la lettre de la Ligue Protectrice des Oiseaux adressée aux communes

SON OBJET : recommandations pour une optimisation des fonctions écologiques des haies dans votre commune.

Véritable richesse de notre paysage, les arbres et les haies sont des éléments indispensables au bon fonctionnement de notre écosystème.

Des racines aux branches, les arbres et les haies sont de véritables refuges pour la faune sauvage.

Oiseaux, insectes, chiroptères y trouvent abri contre les prédateurs, la chaleur, le vent, la pluie

A partir du mois de mars la haie devient une véritable nurserie !

L'entretien des arbres et des haies au printemps provoque pour le moins un fort dérangement qui expose les couvées des oiseaux et des chiroptères nicheurs à l'abandon du nid par les parents et à la mort des oisillons et jeunes chauves-souris. On le sait, chaque année, des centaines d'oisillons sont apportés en centre de soins de la faune sauvage, où malgré les soins ils ne survivent que très rarement. Les taille-haies peuvent détruire entièrement le nid et blesser mortellement les petits qui ne peuvent s'envoler à l'approche du jardinier.

Recommandations pour respecter les périodes appropriées de taille soit du 1er septembre au 15 mars.

MES DÉCHETS PÉVÈLE CAREMBAULT

Téléchargez l'application « Mes déchets Pévèle Carembault »

Nouveauté 2024... Pévèle Carembault a lancé l'application « Mes déchets Pévèle Carembault » en collaboration avec Esterra, le prestataire de collecte. Cet outil pratique permet de vous faciliter le quotidien en accédant rapidement à de nombreuses informations personnalisées sur la gestion de vos déchets.

- En la téléchargeant gratuitement sur votre smartphone, vous pourrez : paramétrer des notifications de rappel pour sortir vos poubelles
- Être informé en direct d'actualités concernant la gestion des déchets (collectes décalées, fermeture exceptionnelle des déchetteries...)
- Télécharger votre calendrier annuel de collecte
- Relire les consignes de tri
- Trouver les points d'apport volontaire pour le verre les plus proches de chez vous
- Connaître les horaires d'ouverture des déchetteries et la liste des déchets autorisés...

Cette application est accessible sur le site pevelecarembault.fr dans la rubrique « Gestion des déchets ». Elle est également téléchargeable sur App Store ou Google Play en tapant « Mes déchets Pévèle Carembault » dans la barre de recherche.

Alors n'hésitez pas à la découvrir dès maintenant pour vous faciliter la vie !



RÉDUIRE
PRENONS
NOS DÉCHETS TRIER
RECYCLER **EN MAIN**
COMPOSTER

**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION
« MES DÉCHETS
PÉVÈLE CAREMBAULT »
sur pevelecarembault.fr**






**Pévèle
Carembault**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tél. : 03 20 84 88 65
dechets@pevelecarembault.fr

AIDES DU CCAS

Le CCAS

Des aides pour qui ? Pour quoi ?

Les actions du CCAS sont essentiellement dirigées au profit :

Des personnes âgées :

Le programme d'animations comprend traditionnellement le repas des aînés, le goûter des aînés et les cadeaux aux résidents et aux centenaires. Depuis la fusion des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de Cysoing et de Templeuve, il n'est plus possible d'organiser le repas des résidents eut égard à leur nombre. Aussi, depuis 2022, le CCAS verse une subvention à l'association « un petit coin de ciel bleu » dont l'objectif est de participer aux animations du nouvel EHPAD, d'y organiser régulièrement des ateliers et d'offrir des spectacles réguliers aux résidents. Cette année, et pour deux ans, l'association développe des actions de rigologie avec les résidents.

S'agissant du colis des aînés attribué aux séniors à partir de 70 ans, il comprend aujourd'hui une coquille, une gourmandise et deux bons d'achat d'une valeur unitaire de 20€ à consommer dans les petits commerces de la commune pour l'un et plus largement dans l'ensemble des commerces pour le second.

Des familles :

L'aide apportée aux familles comprend essentiellement :

L'attribution de bons alimentaires de 30 et 40€ au profit des familles les plus démunies reçues lors des permanences d'action sociale,

La présentation et le suivi des demandes de logements sociaux en partenariat avec les bailleurs du territoire,

La délivrance d'aides aux achats de fournitures scolaires de 50€ pour les familles de collégiens Cysoniens bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire,

La participation à l'équipement en vélo à assistance électrique ou l'électrification d'un vélo classique de 200 ou 300€ selon le quotient familial et de 100€ pour l'acquisition d'un vélo classique pour un usage scolaire ou professionnel.

La mutuelle communale.

S'agissant de cette dernière, une consultation sera lancée cette année pour vérifier si la mutuelle actuelle est la mieux disante du marché et si de nouvelles conditions plus intéressantes pour les familles peuvent être obtenues.

Des associations à but humanitaire de soutien à la population la plus en difficulté.

Pour soutenir le fonctionnement social et solidaire local, le CCAS travaille en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire comme les bailleurs sociaux en participant aux commissions d'attribution de logement social ou la mission locale pour l'insertion, la CCPC pour le maintien à domicile ou encore le Conseil Départemental pour la téléalarme. Il participe également aux conseils d'administration du CLIC.

COMPTES RENDUS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

20 décembre 2023

1. Budget Ville 2024 – dans l’attente du vote du budget, ouverture de crédits de dépenses en investissement qui permet d’engager des dépenses d’investissement sur l’année 2024, dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l’exercice précédent.

2. Région - Demande de subventions (30% dans la limite de 30.000€) pour l’extension de la Vidéosurveillance (city-stade, skate-park, complexe Jean Tiquet, rond-point parc d’activités et abords de la mairie-médiathèque, soit 12 caméras.

3. Demande de subventions à la DRAC et au Département (30% et 40%) pour la restauration du tableau « Christ aux Outrages » (XVIIe siècle) conservé dans l’église Saint Calixte – Saint Evrard dont le montant est estimé à 16.272€.

4. Région - Demande de subvention à la Région (3.000€) pour la rénovation du monument aux morts de la place de la République (devis des travaux nécessaires s’établit à 22 593,86 €).

5. Subvention au CCAS pour l’année 2023 d’un montant de 52.000€ pour assurer ses actions sociales.

6. Tableau des effectifs 2023, augmentation du volume horaire de deux agents (de 20 à 28 heures par semaine et de 25 à 30 heures par semaine pour améliorer l’entretien des salles de sports et de la mairie/ médiathèque.

7. Création d’une nouvelle voie pour le lotissement de 7 lots situé rue Lebas et dénomination en hommage à une centenaire de la commune « Impasse Ernestine DUBUS, ancienne garde barrière ».

8. Révision du PLU - Levée d’emplacement réservé sur la parcelle AE 319

9. Création de zones d’accélération des énergies renouvelables permettant de faciliter l’installation d’énergies renouvelables au niveau des anciens ateliers Bergerot, à proximité de la rue Jean Batiste Lebas et dans la zone d’activité Innova’Park, étendue au complexe sportif.

10. Acquisition d’une parcelle d’une surface de 677 m² pour un prix de 21.600€ pour constituer un accès depuis le futur parking au skate parc.

21 février 2024

1. Rapport et Débat d’Orientations Budgétaires ayant pour objectif de permettre aux élus d’avoir une vision globale de l’environnement financier de la Commune avant le vote du budget qui doit intervenir dans les deux mois suivants. Ce débat se déroule dans un contexte inflationniste, dans celui d’une revalorisation du point d’indice des agents de la fonction publique territoriale et d’une volonté d’avancer sur le programme de mandat.

2. Mobilité – Renouvellement de l’aie pour l’achat de Vélos à Assistance Électrique ou l’électrification de vélos classique à hauteur de 200€ par vélo dans la limite de 10 000€ (cette année le CCAS, fait de même et ajoute une subvention possible pour l’achat de vélos classiques en faveur des personnes les plus précaires et pour permettre la mobilité pour travailler).

3. Sollicitation de l’État afin d’obtenir de la DETR 2024 (dotation des territoires ruraux) pour les travaux du centre-ville dont le montant des travaux subventionnables s’élève à 1.899.985,27€HT. Le montant de la subvention demandé, correspondant au taux maximal de 30% et s’élèverait à 569 995,58€.

4. Sollicitation de l’État pour obtenir une subvention au titre de la DSIL 2024 (dotation de soutien à l’investissement local) pour les travaux d’aménagement de voies vertes cyclables et notamment le chemin derrière les murs et le chemin de la route de Gruson.

5. Modification du tableau des effectifs 2024 pour le remplacement de la directrice de la médiathèque qui déménage dans les Flandres.

6. Demande d’agrément d’un Service civique pour une mission à la médiathèque. Un volontaire en Service Civique est indemnisé à hauteur de 619,83 € net par mois, pris en charge à 80 % par l’État.

15 avril 2024

1. Renouvellement de la convention avec la Ligue Protectrice des Animaux afin de permettre l'opération de stérilisation des chats errants. Le coût annoncé est de 70€ par animal.

2. État annuel des indemnités des élus.

3. Vote des taux de la fiscalité directe locale 2024 : conformément aux engagements du mandat, vote du maintien des taux de fiscalité pour la 8ème année consécutive.

4. Autorisation de programme et crédits de paiement des travaux du centre-ville : Bilan annuel 2023 et révision compte tenu de l'avancement des Travaux. Montant total H.T. des travaux s'élève à 2.415.532,50 € (somme réglée en 2023 : 878 322,88 € TTC sur les 3 lots du marché, reste à payer 2.020.316,12€ TTC sur 2024).

5. Autorisation de programme et crédits de paiement des travaux d'aménagement du parc : Bilan annuel 2023 et révision compte tenu de l'avancement des Travaux. Montant total H.T. des travaux s'élève à 1.199.825 € (somme réglée en 2023 : 548.764,98€ € TTC, reste à payer 784.059 € TTC sur 2024 et 106.966 € sur 2025).

6. Autorisation de programme et crédits de paiement de l'acquisition du foncier EPF à l'arrière du collège privé : bilan annuel 2023 et révision. Montant total acquisition + frais : 1.270.211,89 € (somme réglée en 2023 : 641.985,95 €, reste à payer 314.112,97 € en 2024 et 314.112,97 € en 2025).

7. Budget ville - Compte de Gestion 2023 (comptabilité du comptable du Trésor) :

Nature	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	3 672 421,78 €	7 223 756,23 €	10 896 178,01 €
Recettes	5 222 933,29 €	7 438 294,02 €	12 661 227,31 €
Résultat au 31/12	1 550 511,51 €	214 537,79 €	1 765 049,30 €

8. Budget Ville 2023 - Compte Administratif (comptabilité communale) : identique au compte de gestion.

9. Budget Annexe Lotissement Rue Jean Baptiste Lebas - Compte de Gestion 2023.

10. Budget Annexe Lotissement Rue Jean Baptiste Lebas - Compte Administratif 2023.

11. Budget Ville 2023 : Affectation du résultat de fonctionnement pour 1.255.842,46 € en recette d'investissement, le reste, soit 294.669,05 €, reste en recette de fonctionnement pour équilibrer la section. Le résultat excédentaire d'investissement de 214.537,79 € est affecté en recette d'investissement.

12. Budget Ville - Budget Primitif 2024. Le budget s'équilibre en fonctionnement à 4.790.075,46 € et en investissement (après reprise des restes à réaliser) à 5.411.494,31 €.

13. Subventions aux associations 2024. le détail des subventions est consultable sur le site de la mairie.

14. Subvention au CCAS pour l'année 2024 d'un montant de 52.000€ pour assurer ses actions sociales.

15. Département - sollicitation d'une subvention (de 35 à 75% du montant HT des travaux avec des plafonds de subvention qui varient de 1.000 à 30.000 €) au titre des amendes de police (AMP) pour la mise en place d'un stop rue Gambetta à l'intersection avec la rue de Fontenoy et la mise en place d'une écluse route de Genech.

16. Département - sollicitation d'une subvention (de 50 à 75% du montant HT des travaux avec des plafonds qui varient de 5.000 € à 40.000 €) au titre du dispositif d'accompagnement du Département au titre de l'Aide

à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération pour la réalisation de travaux de sécurisation de la RD 94A dite rue du Peuvil.

17. Département - sollicitation d'une subvention (75% du montant HT des travaux avec un plafond de 50.000 €) au titre de l'Accompagnement de la Politique Cyclable Départementale pour la création ou restauration de 2 chemins ; le chemin derrière les murs et le chemin de la route de Gruson.

18. CCPC : Fonds de concours pour le désenvasement des fossés de plaine et des fossés communaux. L'accompagnement proposé est calculé sur une base de 4€ par mètre linéaire de fossé désenvasé financé à 40% ce qui conduit à la somme de 19 410€ pour le curage de la totalité des fossés de plaine et communaux de Cysoing à utiliser sur 8 ans.

19. CCPC : Adhésion au groupement de commande pour la fourniture et l'acheminement d'électricité.

20. CCPC : Adhésion au groupement de commande pour l'entretien d'espaces publics et naturels par l'insertion.

21. Région : sollicitation d'une subvention au titre de l'aide ciblée à la restauration du patrimoine protégé pour le projet de restauration du mur d'enceinte du parc du château de l'Abbaye et de la rénovation de la chapelle du parc porté par la Ville.

22. Retrait de la délibération 2023/90 relative à la levée de l'emplacement réservé N°5 sur la parcelle AE 319.

PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES

L'année 2024 sera marquée d'une pierre blanche pour la commune avec, outre la rénovation de la salle de sports William Penny Brookes, l'aboutissement de deux projets importants et surtout structurants pour les Cysoisiens et pour l'avenir de Cysoing. Il s'agit :

- Du réaménagement du centre-ville, avec une vraie place pour les déplacements cyclos et piétons, mais aussi des aménagements visant à rendre attractif un centre qui subit depuis quelques années les changements profonds des modes de consommations (notamment les livraisons à domicile dont le comportement de certains livreurs est parfois irrespectueux...) et la relative baisse du pouvoir d'achat pour une partie d'entre vous.
- De l'aménagement du parc de l'abbaye, un parc de plus de 5 hectares, au cœur de Cysoing, à destination des familles et des jeunes (jeux pour les enfants, espaces de lecture en plein air), des séniors (nombreux bancs et assises), des sportifs (parcours de santé), des amateurs d'histoire (parcours d'interprétation historique) et des amateurs de nature avec la plantation de près de 3000 pieds dont 130 arbres remarquables et des espaces naturels protégés et mis en valeur.

Alors oui, il est vrai que ce mandat (qui n'est pas terminé) aura été particulièrement intense en investissements : nouvelle médiathèque particulièrement prisée par nos familles et nouvelle mairie pour tous, nouvel Ehpad pour nos aînés avec un accueil de jour qui n'existait pas dans la Pèvèle, nouveau centre de secours pour nos pompiers, nouvelle salle de sports pour nos sportifs et nos scolaires, nouveau centre-ville pour nos commerçants et pour leurs clients, nouvelles voies cyclables pour relier de manière apaisée nos quartiers, nouveau parc public, nouveaux dispositifs de sécurité etc..

La plupart de ces projets (re)créent de véritables lieux de vie, d'épanouissement,

de rencontres et de détente. Ils visent à rendre encore plus vivante notre commune et permettre de tisser des liens entre nos habitants, ce qui passe aussi par les associations que la commune aide à plusieurs niveaux (locaux, subventions, soutien matériel et communication...). Ces projets ont été menés tambour battant, sans augmentation des impôts depuis 8 ans et avec endettement stable entre le début et la fin du mandat.

La commune soutient également les projets d'intérêt général portés par d'autres acteurs institutionnels comme la zone d'activités et d'emplois aménagée par la CCPC, ou la relocalisation du groupe scolaire privé qui permettra d'accueillir près de 1200 jeunes dans de bien

meilleures conditions d'apprentissage et de sécurité.

Notre société évolue, vos besoins aussi et nous avons toujours veillé à répondre à vos attentes et à vos besoins (sécurité, accueil de la petite enfance, écoles, sport, vieillissement, commerces, emploi, culture, animations, vie des quartiers, déplacements doux, aide sociale, logements, communication...), nous continuerons !

En attendant de nous retrouver lors des fêtes patriotiques, à l'ombre d'un arbre du parc de l'abbaye ou lors de la rentrée des classes, nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été !

Groupe majorité municipale Bien Vivre à Cysoing

Un autre projet est-il possible pour Cysoing ?

Aujourd'hui nous assistons à un remaniement permanent de l'aspect de notre ville, château, centre-ville, circulation, etc.

Bientôt le déménagement de l'enseignement privé sera suivi d'une refonte de l'espace libéré par le collège privé et Multimat.

Mais est-ce réellement l'attente de nos concitoyens ? Rien n'est moins sûr quand on voit les réactions à propos du nouveau lotissement géré par la Ville en face de la gendarmerie.

Nous continuons de penser que l'avenir de Cysoing est autre que ce développement immobilier favorisant le côté ville-dortoir, en l'absence d'une réelle activité économique comme elle l'avait dans le passé. Nous désapprouvons cette option tout comme l'objectif des 5000 habitants, supposés générateurs de dotations plus élevées de l'Etat, en oubliant que + de monde = + de charges et que le surendettement pharaonique de notre pays ne pourra se poursuivre sans conséquences.

Ne nous réveillons pas trop tard face aux réalités et aux effets d'une stratégie de ressources et d'argent facile. Cysoing peut garder un mode de fonctionnement apaisé et en rapport avec ses capacités sociales et économiques ; il ne tient qu'à vous de nous y aider le moment venu. C'est par-là que nous proposons d'agir.

Pour Cysoing, préservons notre environnement.

AGENDA



13 juil

FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE : RETRAITE AUX FLAMBEAUX PUIS BAL ET FEU D'ARTIFICE

à partir de 21h - rdv rue du collège pour le défilé et parc du château pour bal et feu

14 juil

BRADERIE

Matin - rue du collège

28 août

DON DU SANG

15h à 19h - salle des fêtes

1^{er} sept

80 ANS DE LA LIBÉRATION

7 sept

FORUM DES ASSOCIATIONS

14h - brookes

7 sept

CONCERT ZACK PERRY

20h - parc du château

20 sept

LECTURE SPECTACLE

19h - médiathèque

21 sept

INAUGURATION DE L' AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE ET DU PARC

11h - départ place de la République

21 & 22 sept

JOURNÉES DU PATRIMOINE

REUNION DE QUARTIER QUENNAUMONT

19h - annexe du Quennaumont

26 sept

ACCUEIL DES NOUVEAUX CYSONIENS

19h - Abbé Pierre

30 sept

13 oct

REPAS DES AINÉS

12h - Salle des fêtes

27 oct

FOIRE AUX COLLECTIONNEURS

9h à 16h30 - Salle des fêtes

11 nov

COMMÉMORATION ARMISTICE 18

11h - rassemblement au cimetière , défilé et vin d 'honneur à la salle abbé pierre

14 nov

RÉUNION DES QUARTIERS ECOLE-VOYETTÉS

19h - Salle Abbé Pierre

5 déc

COMMÉMORATION HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE

11h30 - square Beltrame+ mairie

7 déc

SPECTACLE DE NOËL

médiathèque

7 & 8 déc

MARCHÉ DE NOËL

salle des fêtes

8 déc

DISTRIBUTION DE BOISSONS CHAUDES SUR LE MARCHÉ

matin - marché de noel

14 déc

DISTRIBUTION COLIS DES AINÉS

salle des fêtes

19 & 20 déc

NOEL DES ÉCOLES